



FONDS BLEU BASSIN DU CONGO

Plus de trois milliards de dollars mobilisés

En marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement qui se clôturent aujourd'hui à Brazzaville, les bailleurs de fonds, investisseurs et partenaires au développement ont annoncé des engagements financiers de 3, 554 milliards de dollars en faveur du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

La première table ronde y relative, présidée par le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, est une étape décisive dans la mobilisation des ressources destinées à la protection des écosystèmes et au développement d'une économie verte et bleue.

[Page 16](#)

Chefs d'Etat, bailleurs de fonds et chefs des délégations/Adiac



INTÉGRATION

Le Congo supprime le visa pour les ressortissants africains

À compter du 1er janvier 2027, les ressortissants africains pourront entrer en République du Congo sans visa. L'annonce a été faite par le président

Denis Sassou N'Guesso lors de la célébration de la 63^e journée de l'Afrique dans la capitale congolaise. Cette annonce intervient dans un

contexte de relance du projet d'intégration africaine porté par l'Union africaine et la Zone de libre-échange continentale africaine. [Page 5](#)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le GSR doté d'ambulances médicalisées

La Congolaise des routes a mis à la disposition du Groupement de sécurité routière (GSR) deux ambulances médicalisées. L'initiative vise à améliorer les capacités d'intervention et de secours sur la route nationale n°1, principal corridor routier du Congo, confrontée à une recrudescence des accidents de circulation.

[Page 3](#)



Remise des clés des ambulances par LCR

PROFESSIONNALISATION

Les experts comptables véreux sommés de se mettre en règle

Le président de l'Ordre national des experts-comptables du Congo (Onec), Brice Voltaire Etou Obami, a lancé une opération de lutte contre les professionnels qui exercent illégalement et les auteurs de bilans fictifs. Un délai de quelques jours leur est fixé pour régulariser leur situation. Passé ce délai, l'Onec engagera, « sans autre avertissement, toutes les procédures judiciaires et disciplinaires nécessaires devant les juridictions compétentes ». [Page 9](#)



Brice Voltaire Etou Obami/DR

Éditorial
Comme prévu

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Comme prévu

Au début de l'année scolaire 2025-2026 qui touche à sa fin, les ministres en charge des enseignements technique et général annonçaient l'organisation des baccalauréats de ces deux sous-secteurs à la même date. Comme prévu, les épreuves débiteront le 2 juin sur toute l'étendue du territoire national pour les deux examens d'État.

L'objectif visé est d'empêcher les candidats de s'inscrire simultanément aux deux examens comme cela a souvent été le cas. L'année dernière, nombre d'élèves avaient postulé, en effet, dans des localités différentes alors que les épreuves se déroulaient presque simultanément.

Les administrateurs du système éducatif ont perçu dans cette manœuvre une tentative de tricherie, car les candidats concernés se présentent à un examen et se font représenter à un autre. Une pratique frauduleuse qui non seulement dévalorise le diplôme, mais discrédite le système éducatif.

Pour l'entrée en vigueur de cette mesure, l'on espère que les accommodations indispensables ont été faites. Il pourrait, en effet, se poser le problème du nombre de centres disposés à accueillir l'ensemble des candidats aux deux baccalauréats devant passer les épreuves au même moment.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Basile Ikouebé présente ses lettres de créance au président Donald Trump

Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo aux États-Unis, Basile Ikouebé, a présenté officiellement, le 21 mai, ses lettres de créance au président américain, Donald J. Trump, à la Maison Blanche. Profitant de cette occasion, les deux parties ont réaffirmé leur volonté de renforcer les relations d'amitié, de coopération et de partenariat entre les deux pays.

Par son installation officielle, Basile Ikouebé effectue son retour dans la diplomatie congolaise. Nommé par décret n°2026-145, ce diplomate chevronné succède à Serge Moumbouli, décédé le 5 septembre 2025. Sa nouvelle mission consistera désormais à représenter son pays à un poste stratégique dans les relations entre Brazzaville et Washington, datant des années 1960, et axées sur une coopération et un partenariat durable.

En prélude à cette cérémonie protocolaire à la Maison Blanche, le 13 mai dernier à Brazzaville, juste avant son départ pour Washington, Basile Ikouebé s'était entretenu avec la chargée d'affaires Amanda S. Jacobsen, accompagnée d'autres diplomates américains. Au centre des échanges entre les deux personnalités, les priorités communes du partenariat États-Unis-Congo, notamment la coopération économique, l'immigration illégale et la sécurité régionale, la gou-



Basile Ikouebé lors de la présentation de ses lettres de créance au président Donald J. Trump / DR

vernance et les questions environnementales. Une occasion par laquelle il a été rappelé que Basile Ikouebé, à l'époque ministre des Affaires étrangères de la République du Congo, avait participé à l'inauguration des locaux de l'ambassade en 2009.

Les États-Unis demeurent déterminés à approfondir leurs liens avec le Congo, à promouvoir la transparence et à renforcer une prospérité partagée. De ce fait, pour le chef de l'État, Denis Sassou N'Gues-

so, et le ministre des Affaires étrangères, il a fallu faire appel au profil d'un homme d'expérience, ayant la maîtrise des questions internationales, détenant un bon carnet d'adresses au sein des grandes institutions internationales, capable de relever le défi de consolider les relations entre Brazzaville et Washington, tout en portant les ambitions diplomatiques du Congo dans un environnement mondial en pleine mutation.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Plus de 3 milliards de dollars mobilisés

En marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), le 26 mai à Brazzaville, les bailleurs de fonds, investisseurs et partenaires au développement ont annoncé des engagements financiers de quelque 3,554 milliards de dollars en faveur du Fonds bleu pour le bassin du Congo. Cette première table ronde, présidée par le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, marque une étape décisive dans la mobilisation des ressources destinées à la protection des écosystèmes du bassin du Congo et au développement d'une économie verte et bleue.

La première table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du plan d'investissement du Fonds bleu pour le bassin du Congo a permis de mobiliser des engagements évalués à près de 3,554 milliards de dollars et des garanties de financements. Parmi les principaux contributeurs figurent la Banque mondiale, avec une enveloppe d'un milliard de dollars, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), qui prévoit 600 millions de dollars sur trois ans, le Fonds vert pour le climat avec 320 millions de dollars, ainsi que la BAD et la Chambre de commerce africaine en Scandinavie, qui ont annoncé ensemble 350 millions de dollars sur les trois prochaines années. Le Fonds africain de solidarité, pour sa part, a annoncé une contribution de 500 millions de dollars, tandis que la Banque de dévelop-

pement de l'Afrique de l'Est et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique ont promis des garanties financières pour accompagner la réalisation de 70 projets prioritaires retenus dans le cadre du premier programme d'investissement.

Les travaux ont été présidés par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, initiateur du Fonds bleu pour le bassin du Congo, en présence de ses homologues centrafricain,

lui, cette mobilisation constitue « un pas supplémentaire » vers la concrétisation du mandat du Fonds bleu pour le bassin du Congo. Le chef de l'État congolais a rappelé que cet instrument financier a vocation à soutenir les programmes et projets liés au développement durable, à la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'à la promotion de l'économie bleue dans les pays membres. « *Notre souhait est clair et précis : les premiers*

à la suite d'un processus de sélection conduit par les chefs d'État de la Commission climat du bassin du Congo. Son président, Dieudonné Evou Mekou, a salué le leadership du président congolais et l'engagement de la banque à assurer une gestion rigoureuse des ressources mobilisées. Selon lui, les financements annoncés serviront exclusivement à la mise en œuvre des projets prioritaires validés par les États membres et les or-

que la résilience climatique de la population du bassin du Congo. La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Selma Malika Haddadi, a également salué cette dynamique collective en faveur de la protection du bassin du Congo, considéré comme le deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie. Créé pour soutenir la lutte contre les effets du changement climatique et promouvoir une économie bas carbone, le Fonds bleu pour le bassin du Congo entend mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des projets structurants dans les pays de l'espace sous-régional. Avec cette première table ronde, les États membres espèrent désormais passer de la phase des engagements à celle de la concrétisation des investissements sur le terrain.

Fiacre Kombo

« Notre souhait est clair et précis : les premiers financements réels des projets doivent intervenir avant la fin de l'année 2026 »

Faustin-Archange Touadéra, et gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema. Dans son intervention, Denis Sassou N'Guesso s'est félicité des engagements pris par les partenaires financiers. Selon

financements réels des projets doivent intervenir avant la fin de l'année 2026 », a déclaré Denis Sassou N'Guesso.

La BDEAC héberge officiellement le Fonds bleu depuis 2021,

organisations sous-régionales. Ces projets concernent notamment la préservation des forêts, la gestion durable des ressources en eau, le développement agricole, la transition énergétique ainsi

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES

Les illégaux et les auteurs des bilans fictifs sommés de se conformer

Le président de l'Ordre national des experts comptables (Onec) du Congo, Brice Voltaire Etou Obami, a lancé la lutte contre les illégaux et les auteurs des bilans fictifs. Un délai de quelques jours leur est fixé pour se régulariser. Au-delà, l'Onec engagera, sans autre avertissement, toutes les procédures judiciaires et disciplinaires nécessaires devant les juridictions compétentes.

A travers un communiqué officiel, le président de l'Onec-Congo a informé l'opinion publique nationale, les opérateurs économiques, les administrations publiques et privées, les institutions financières ainsi que l'ensemble des acteurs du monde des affaires du lancement officiel d'une vaste opération de lutte contre l'exercice illégal de la profession comptable et la production, la certification et l'utilisation de bilans fictifs ou frauduleux. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du respect strict de dispositions des Actes uniformes Ohada, relatifs au droit comptable et à l'information financière ainsi qu'au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

A cet effet, l'Onec-Congo rappelle, en ce qui concerne la régularité et la sincérité des états financiers, que conformément aux articles 8 et 9 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit comptable et à l'information financière (Audcif), les états financiers doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité. Toute falsification, dissimulation, manipulation comptable ou établissement d'états financiers fictifs constitue une violation grave des dispositions légales et réglementaires en vigueur dans l'espace Ohada. Sur les sanctions pénales relatives

aux faux bilans, l'Onec-Congo évoque également les dispositions de l'article 111 de l'Audcif qui prévoient des sanctions pénales à l'encontre des personnes qui établissent, présentent ou publient des états financiers ne correspondant pas à la réalité économique et financière de l'entreprise. Les auteurs, coauteurs et complices de faux bilans, de bilans fictifs ou de certifications de complaisance s'exposent à des poursuites judiciaires, conformément aux lois en vigueur.

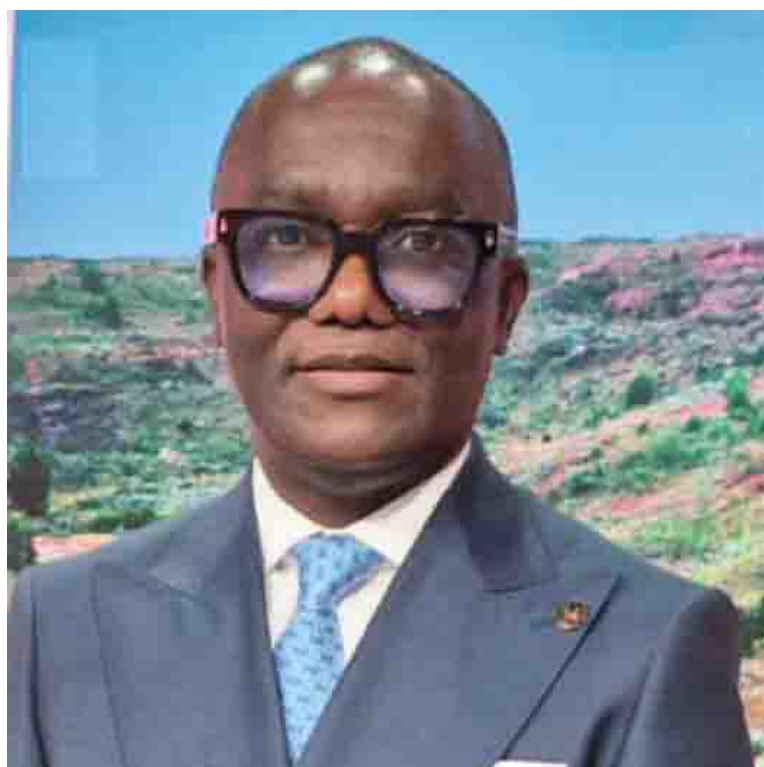
Concernant l'exercice légal de la profession d'expert-comptable en application des dispositions de l'article 695 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nul ne peut exercer les missions de certification légale des comptes ou se prévaloir de la qualité d'expert-comptable sans être régulièrement inscrit au tableau de l'Onec. Par conséquent, les cabinets exerçant illégalement; les personnes physiques non inscrites à l'ordre; les structures opérantes sous forme de SARL, société commerciale ou toute autre entité sans autorisation professionnelle; ainsi que toute personne se livrant à des activités comptables, fiscales, d'audit ou de commissariat aux comptes sans habilitation légale, sont formellement mises en demeure de se régulariser dans un délai de quelques jours,

à compter de la publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Onec-Congo engagera, sans autre avertissement, toutes les procédures judiciaires et disciplinaires nécessaires devant les juridictions compétentes.

Les commissaires aux comptes et professionnels de la comptabilité rappelés aux obligations déontologiques fondamentales

S'agissant des obligations des commissaires aux comptes et des règles de déontologie, l'Onec leur rappelle les obligations déontologiques fondamentales, notamment l'intégrité; l'objectivité; l'indépendance; la compétence professionnelle; la diligence et la conscience professionnelle; le respect du secret professionnel et de la confidentialité; le comportement professionnel conforme aux lois et règlements. Le commissaire aux comptes doit exercer sa mission avec une assurance raisonnable, dans le strict respect des normes professionnelles, et ne peut en aucun cas certifier des états financiers qu'il sait inexacts, irréguliers ou mensongers.

Quant aux sanctions liées au dépôt des états financiers, l'Onec-Congo rappelle également les dispositions de l'article 890-1 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt éco-



Brice Voltaire Etou Obami/DR

nomique qui sanctionnent les manquements relatifs au dépôt régulier des états financiers ainsi que les irrégularités portant atteinte à la transparence financière des sociétés commerciales. S'agissant de la collaboration avec les institutions de la République, dans le cadre de cette opération d'assainissement de la profession et de moralisation de l'information financière, l'Onec-Congo travaille en étroite collaboration avec: les juridictions compétentes, notamment le tribunal de commerce; la

direction générale des impôts et des domaines; la direction générale du Portefeuille public; les administrations publiques; les institutions financières; les services de contrôle économique et financier; ainsi que toutes les institutions de la République concernées. Enfin, l'Onec-Congo réaffirme sa détermination à protéger la crédibilité de la profession comptable, la fiabilité de l'information financière et la sécurité des affaires en République du Congo.

Bruno Zéphirin Okokana

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Les débats autour de la refonte du modèle financier africain

Les travaux des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) ont officiellement été lancés le 26 mai à Brazzaville par le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, en présence de ses homologues centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, et gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema. Afin de mobiliser des financements suffisants pour le développement du continent, la réforme de la BAD et, plus largement, celle de l'architecture financière africaine s'imposent comme les principales attentes de ces assises de Brazzaville.

Quarante-deux ans après les Assemblées de 1984, la République du Congo accueille à nouveau les Assemblées annuelles de la BAD, transformant Brazzaville et le pôle urbain de Kintélé en capitale africaine de la finance et du développement. Durant quatre jours, chefs d'État, ministres, gouverneurs de banques centrales, investisseurs, partenaires techniques et financiers ainsi qu'acteurs du secteur privé vont réfléchir aux mécanismes capables de renforcer les capacités de financement du continent.

Placée sur le thème « Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de l'Afrique dans un monde fragmenté », cette rencontre se veut un cadre éminent de délibérations et de prise de décisions stratégiques dont les résolutions engagent l'avenir des nations entières. D'après le président du groupe de la BAD, Sidi Ould Tah, l'événement s'impose également comme un espace souverain de mobilisation des financements indispensables au développement africain ; une plateforme privilégiée de dialogue économique entre les États du continent, fondée sur la concertation et la solidarité ; un instrument de haute diplomatie économique au service des intérêts collectifs de l'Afrique ; ainsi qu'un lieu de convergence et de renforcement de l'intégration africaine, pilier du destin commun du continent.

Le président du Groupe de la BAD, Sidi Ould Tah, a dressé un diagnostic sévère des déséquilibres financiers qui freinent



Les parties prenantes au lancement des assises. Adiac

encore la transformation économique du continent. Selon lui, l'Afrique fait face à un paradoxe malgré des ressources naturelles considérables, plus de 4 000 milliards de dollars d'actifs domestiques et une population jeune en forte croissance. Le continent ne représente qu'environ 3 % du commerce mondial et du produit intérieur brut mondial. Il a également rappelé que les besoins annuels de financement de l'Afrique dépassent désormais les 400 milliards de dollars pour assurer sa transformation structurelle.

Face à cette situation, Sidi Ould Tah a défendu la mise en place d'une nouvelle architecture financière africaine capable de mobiliser l'épargne, d'attirer davantage de capitaux privés et de réduire les perceptions de risque qui pénalisent les investissements sur le continent. « Les investisseurs n'investissent pas dans des in-

strumentations, mais dans des instruments », a-t-il martelé, appelant à renforcer les marchés de capitaux africains, les mécanismes de garantie et les institutions régionales de financement. Au centre des débats figure également la question du coût du financement des économies africaines. Malgré des opportunités d'investissement importantes dans les infrastructures, l'énergie, l'agriculture ou encore le numérique, l'Afrique continue de payer un coût du capital parmi les plus élevés au monde.

Rendre les projets africains plus attractifs

La BAD a ainsi plaidé pour le développement d'outils africains de mutualisation des risques capables de rendre les projets africains plus attractifs auprès des investisseurs internationaux. Dans cette logique, il a cité le renforcement du capital de l'Agence afri-

caine d'assurance du commerce et de l'investissement, présenté comme un exemple concret des nouvelles solutions financières africaines destinées à sécuriser les investissements sur le continent. Un accent a aussi été mis sur la mobilisation de l'épargne africaine au service des économies africaines.

Ouvrant les assises, le président Denis Sassou N'Guesso a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de repenser ses outils de financement face à l'ampleur des besoins dans les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, la santé, l'éducation et le numérique. Pour le chef de l'État congolais, le financement du développement doit désormais devenir un véritable instrument de souveraineté économique africaine. Il a également rappelé la coopération « ancienne, solide et fructueuse » entre la République du Congo et la BAD, une coopération qui a permis de soutenir plusieurs projets structurants dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie et de l'intégration régionale.

Le Congo expose sa vision 2063

Profitant de cette tribune continentale, les autorités congolaises ont présenté les grandes orientations de la vision Congo 2063, censée guider la transformation économique du pays sur le long terme. Cette stratégie repose notamment sur la diversification de l'économie, encore fortement dépendante des hydrocarbures, la modernisation des infrastructures ainsi que le développement du capital humain. Le ministre de l'Éco-

nomie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, a mis en exergue les importants potentiels naturels et économiques du Congo. Situé au cœur du bassin du Congo, le pays entend capitaliser sur ses ressources forestières, minières, agricoles, touristiques et logistiques pour accélérer sa transformation structurelle.

Le gouvernement congolais ambitionne ainsi de développer de nouvelles infrastructures de transport, d'énergie et de numérique afin d'améliorer l'attractivité du pays pour les investisseurs africains et internationaux. Au-delà des enjeux économiques, les autorités congolaises ont également présenté le rôle stratégique du bassin du Congo dans la lutte contre les changements climatiques. Deuxième massif forestier tropical au monde après l'Amazonie, cet espace constitue l'un des principaux puits de carbone de la planète.

L'intégration africaine affirmée

En marge des Assemblées annuelles, Brazzaville a également voulu envoyer un signal fort en faveur de l'intégration africaine. À l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique, Denis Sassou N'Guesso a annoncé la suppression des visas d'entrée au Congo pour les ressortissants africains à partir du 1^{er} janvier 2027. Cette décision, saluée par plusieurs délégations, notamment la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, illustre l'ambition du Congo de renforcer les échanges économiques, commerciaux et humains au sein du continent.

Fiacre Kombo

Le Congo renforce son engagement vers l'industrialisation

Lors d'une réunion stratégique sur l'avenir industriel du continent, le 25 mai à Brazzaville, le ministre Michel Djombo a souligné la nécessité de transformer l'économie congolaise en une dynamique de création de valeur. Le pays compte s'appuyer sur le baromètre de l'investissement industriel en Afrique 2026 et l'indice de l'industrialisation en Afrique de l'année précédente.

Les discussions tenues en marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) ont permis de cerner les défis liés à l'industrialisation du continent. S'exprimant à cette occasion, le ministre congolais du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé, Michel Djombo, a salué les efforts entrepris au cours de ces dernières années par le continent, y compris la République du Congo, en posant les bases d'une transformation économique.

L'Afrique fait face à un moment décisif de sa trajectoire économique. « Nous avons l'impe-

ratif devoir de transformer nos ressources en richesses durables et d'adopter des modèles de croissance moins dépendants de l'extraction des matières premières », a affirmé Michel Djombo. Ce constat est d'autant plus pertinent pour la République du Congo, qui cherche à sortir de son ancien modèle économique.

L'intervenant a partagé les résultats de l'Indice de l'industrialisation, plaçant le Congo au 22^e rang continental avec un score de 0,5547 en 2024. Bien que le pays ait été parmi les dix économies industrielles les plus dynamiques entre 2015 et 2017, le ministre a exprimé sa détermi-

nation à accélérer les réformes nécessaires, en soulignant un potentiel industriel encore sous-exploité. Les chiffres avancés sont jugés encourageants, car la valeur ajoutée manufacturière représente environ 18,2 % du produit intérieur brut (PIB), et l'investissement direct étranger a connu une reprise significative. Cependant, de nombreux défis demeurent, notamment un secteur manufacturier peu intégré et des contraintes logistiques.

Pour remédier à ces défis, le gouvernement congolais a lancé une nouvelle politique industrielle axée sur la transformation des matières premières sur place. « Les Zones économiques spé-

ciales seront des points d'ancrage pour notre vision d'industrialisation, favorisant un environnement propice à la création d'emplois et à l'attractivité », a promis Michel Djombo. Le ministre a également insisté sur l'importance des données et des statistiques pour piloter efficacement l'industrialisation, affirmant qu'« on ne peut pas décider sans mesurer rigoureusement ». Pour lui, ces outils doivent devenir des instruments de gouvernance, permettant de détecter les secteurs compétitifs et d'orienter les investissements.

Les partenariats avec les investisseurs ont été également mis

en avant. Le Congo est invité à impulser une dynamique positive, en attirant davantage de capitaux et en favorisant un climat d'investissement transparent et opportun. Selon chef de bureau Afrique de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, Victor Djemba, le pays doit passer à l'échelle supérieure, en dépit des progrès enregistrés. « Le développement de nouvelles infrastructures et un meilleur accès au financement seront déterminants pour mobiliser les ressources nécessaires à la transformation économique », a-t-il lancé.

F.K.

INTÉGRATION

Le Congo supprime le visa pour les ressortissants africains

À compter du 1^{er} janvier 2027, les ressortissants africains pourront entrer en République du Congo sans visa. L'annonce a été faite le 25 mai à Brazzaville, par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion de la célébration de la 63^e Journée de l'Afrique, tenue en amont des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD).

La suppression de visa d'entrée pour les Africains par le président Denis Sassou N'Guesso est perçue comme mesure historique en faveur de l'intégration africaine et comme un pas concret vers la libre circulation des personnes sur le continent. Devant plusieurs invités, dont le président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema, la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Selma Malika Haddadi et le président de la BAD, Sidi Ould Tah, ainsi que des représentants diplomatiques et responsables d'institutions africaines, le président congolais a réaffirmé son attachement aux idéaux pa-

nafricains hérités des pères des indépendances africaines. Dans son discours marquant la Journée de l'Afrique, le chef de l'Etat congolais a insisté sur la nécessité d'accélérer la libre circulation des personnes et des biens sur le continent, de renforcer l'intégration régionale et de promouvoir l'usage d'un passeport africain unique. « À partir du 1^{er} janvier 2027, l'entrée

en République du Congo n'est plus soumise au visa pour les ressortissants africains », a déclaré le président congolais sous les applaudissements des participants.

Cette annonce intervient dans un contexte de relance du projet d'intégration africaine porté par l'Union africaine et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Pour Denis Sassou N'Guesso, l'Afrique doit construire son développement autour des infrastructures, du commerce intra-africain et de la mobilité des populations. Cette célébration de la Journée de l'Afrique a également été marquée par des hommages rendus aux grandes figures des luttes pour l'indépendance et l'émancipation du continent, parmi lesquelles Patrice Lumum-

ba, Kwame Nkrumah, Barthélémy Boganda et Nelson Mandela.

Prenant la parole à son tour, le président de la BAD, Sidi Ould Tah, a salué une Afrique tournée vers son propre destin et appelée à renforcer sa souveraineté économique. Il a notamment souligné l'importance de l'eau, de l'énergie et des infrastructures comme leviers essentiels du développement durable du continent. Son institution est disposée à accompagner la mise en œuvre des projets de développement sur le continent.

Fiacre Kombo

« À partir du 1^{er} janvier 2027, l'entrée en République du Congo n'est plus soumise au visa pour les ressortissants africains »

FNUAP- BAD

Les deux institutions signent un accord en faveur de la santé maternelle

Le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé, le 26 mai à Brazzaville, un partenariat stratégique destiné à transformer la santé maternelle et tirer parti du dividende démographique comme pilier de la transformation économique du continent.

Signé entre le président de la BAD, Sidi Ould Tah, et la directrice exécutive du Fnuap, le Dr Dienz Keita, en marge des Assemblées annuelles de la BAD, l'accord présente l'investissement visant à réduire la mortalité maternelle, mais aussi des défis liés à des obstacles structurels, à un accès et une intégration aux services de santé de qualité.

« (...) Le progrès économique du continent ne sera possible que si nous faisons de la santé des femmes une priorité et relevons l'un des défis de développement les plus urgents de l'Afrique : les décès maternels évitables », a déclaré Dienz Keita, lors de la signature.

Elle a souligné que ce partenariat renouvelé reflète l'engagement commun à placer la santé maternelle et le développement du capital humain au cœur de l'agenda de transformation économique de l'Afrique.

Dans le cadre de ce partenariat, a précisé le président de la BAD, les deux parties vont explorer des mécanismes innovants de financement et



Le président de la BAD et la directrice exécutive du Fnuap/Adiac

de mise en œuvre afin d'aider les pays à mobiliser des investissements en faveur des femmes et des jeunes, considérés comme des moteurs de la croissance de l'Afrique.

Le partenariat inclut des priorités telles que des investissements visant à moderniser les ressources humaines en santé grâce à la formation digitalisée; à renforcer les systèmes d'approvisionnement locaux; à améliorer les infrastructures sanitaires résilientes au changement climatique, ainsi qu'à soutenir la numérisation des systèmes d'information sanitaire, à fait savoir Sidi Ould Tah, lors de la conférence de presse d'après signature de l'accord.

Le Fnuap et la BAD travaillent ensemble depuis 1992 pour renforcer les systèmes de santé et promouvoir un développement fondé sur les données à travers l'Afrique.

Parmi les réalisations on peut citer, entre autres, la modernisation des données démographiques, l'amélioration de l'accès aux services de soins obstétricaux et neonatals d'urgence et l'intégration des questions d'égalité des sexes, de santé sexuelle reproductive et de protection dans les plans d'adaptation au changement climatique dans dix-neuf pays d'Afrique de l'Est et australe.

Guy Gervais Kitina

AFRIQUE

La BAD appelée à demeurer au service du continent

Ouvrant officiellement les travaux des 61^{es} Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD), le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a invité, le 26 mai à Brazzaville, l'institution financière continentale à demeurer au service de l'Afrique.

« La banque doit demeurer fidèle à sa vocation première : être la banque de l'Afrique, au service de l'Afrique, portée par la confiance de ses Etats membres et ouverte aux partenariats utiles au développement du continent », a déclaré Denis Sassou N'Guesso, en présence des présidents Faustin Archange Touadéra de la Centrafrique et Brice Oligui Nguema du Gabon, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Pour lui, la BAD doit continuer à aider les pays à financer leurs priorités, renforcer leur résilience, accélérer leur industrialisation, soutenir leur jeunesse et construire des économies plus compétitives.

Plus importante structure financière du continent, la BAD accompagne depuis sa création les pays africains dans leur processus de développement à travers, entre autres, le financement des projets d'infrastructures, d'énergie, d'agriculture, de gouvernance, d'industrialisation, du numérique et d'hydraulique.

Elle a contribué à la mise en œuvre du projet d'interconnexion des réseaux internet entre les pays d'Afrique centrale (Central Africa Backbone). La BAD appuie également le développement du corridor 13 concernant la construction d'une route bitumée devant relier les villes de Brazzaville (Congo), de Bangui (Centrafrique) et de N'Djamena (Tchad). L'institution bancaire a aussi financé les études de faisabilité du projet de construction du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, en République démocratique du Congo.

« Elle est un instrument de solidarité africaine, un partenaire stratégique des Etats et un levier important de transformation du continent », a indiqué le président Denis Sassou N'Guesso, estimant que la BAD doit poursuivre son action en faveur d'une architecture financière internationale plus juste.

Parlant de son pays, il a informé que celui-ci était engagé dans une réflexion stratégique à travers la Vision 2063 qui axe son développement sur la diversification de l'économie, la modernisation des infrastructures, la promotion du secteur privé, la valorisation du capital humain. « Par ces leviers, nous pourrions répondre aux attentes de nos populations, en particulier de notre jeunesse », a-t-il affirmé.

Le chef de l'Etat congolais a insisté, par ailleurs, sur la nécessité pour les pays africains de tirer parti de leurs richesses. Ainsi les a-t-il invités à faire de leurs ressources naturelles un moteur de transformation locale. « L'Afrique aspire à des partenariats équilibrés, à des financements adaptés et à une meilleure reconnaissance de son rôle dans l'économie mondiale », a soutenu le président Denis Sassou N'Guesso.

Christian Brice Elion

Allocution du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique

Monsieur le président de la République gabonaise, cher frère ; Mesdames et messieurs les représentants des chefs d'Etat ; Monsieur le président du Sénat ; Monsieur le président de l'Assemblée nationale ; Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ; Monsieur le président de la Commission de l'Union africaine ; Monsieur le président du Groupe de la Banque africaine de développement ; Mesdames et messieurs les gouverneurs de la Banque africaine de développement ; Distingués invités ; Mesdames, messieurs ;

Je voudrais adresser mes sincères remerciements aux chefs d'Etat et de gouvernement qui, malgré les contraintes de calendrier, ont bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie dédiée à la célébration de la Journée de l'Afrique, ce 25 mai 2026. En exprimant ma profonde gratitude aux délégations et personnalités présentes, je souhaite à tous une fraternelle bienvenue et un agréable séjour en République du Congo.

C'est avec honneur et déférence que je prends la parole, ce jour, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique, ce 25 mai 2026, date pétrie d'histoire et marquant le 63^e anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine, devenue Union africaine le 9 juillet 2002 à Durban, en Afrique du Sud. Cet événement majeur coïncide avec le démarrage ce matin, ici à Brazzaville, des 61^{es} Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), coupées à la 52^e Assemblée du Fonds africain de développement.

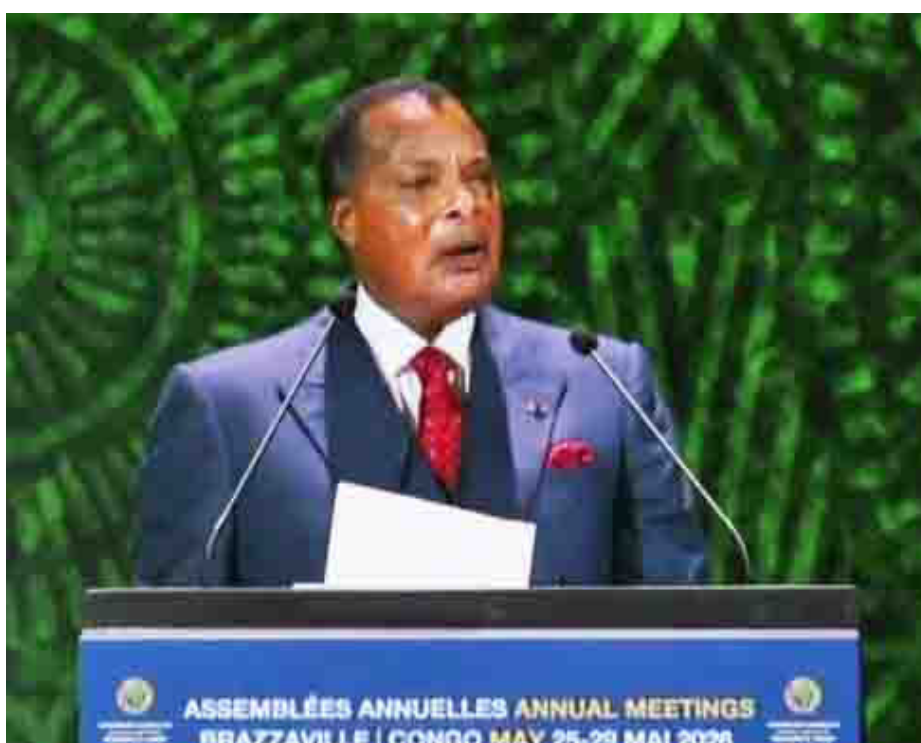
Nous magnifions aujourd'hui les idéaux d'unité et de solidarité, de souveraineté et d'intégrité, de justice sociale et de développement portés par l'Union africaine et qui rejoignent les valeurs d'excellence, d'esprit d'équipe, d'intégrité, de professionnalisme et de transparence incarnées par la BAD. La Journée de l'Afrique, célébrée le 25 mai de chaque année, consacre le couronnement des combats menés par les Pères des indépendances africaines qui ont élevé, au prix de leur sang ou au péril de leur vie, le don de soi pour l'Afrique, à jamais gravé sur le marbre de la mémoire continentale. Aussi, pouvons-nous dire, avec fierté et reconnaissance, que c'est leur jour aujourd'hui.

La célébration de la Journée de l'Afrique sublimait l'immortalité de leur destin parfois imbibé du sang du sacrifice de leur vie. Les grands hommes ne meurent jamais. Au trône de la gloire, héros éternels, ils resteront toujours. Ledisant, avec grande émotion, je pense à :

Eduardo Mondlane, premier président du Frelimo, père du Mozambique indépendant, assassiné en 1969. Amílcar Cabral, homme politique panafricain de Guinée-Bissau, assassiné le 20 janvier 1973, à Conakry. Samora Moisés Machel, premier président de la République populaire du Mozambique, mort le 19 octobre 1986 à Mbuzi, en Afrique du Sud, dans un drame aérien aux causes toujours obscures. Emery Patrice Lumumba, Premier ministre de juin à septembre 1960, grande figure de l'indépendance de la République démocratique du Congo, assassinée le 17 janvier 1961. Hodjia Henda, héros et figure clé du Mouvement populaire de libération de l'Angola, martyr du sang versé. Steve Biko, militant noir d'Afrique du Sud, un des principaux artisans de la lutte contre l'apartheid, assassiné en détention par la police. Marien Ngouabi, de 1969 à 1977, président de la République populaire du Congo, mon pays, assassiné le 18 mars 1977. Par son soutien ardent aux luttes de libération en Afrique, il a marqué d'une empreinte indélébile les conquêtes des peuples sur le chemin de la liberté, de la justice, de la prospérité.

Grâce à l'engagement remarquable de ses fils, l'Afrique, bien que bafouée par des siècles d'esclavage suivis de longues décennies de colonisation, a su se relever progressivement. Elle fait face, avec foi et courage, aux manques et autres défis récurrents. En cela, je rends un vibrant hommage à ces valeureux combattants de la liberté et de l'émancipation africaine, notamment :

Kenneth Kaunda de la Zambie, père de l'indépendance et ancien premier président de ce pays. Kwame Nkrumah, premier président du Ghana, panafricaniste ayant prôné l'indépendance totale du continent et la création des « Etats-Unis d'Afrique ». Ahmed Sekou Touré, un des leaders du parti RDA, nationaliste africain qui avait rejeté par un NON massif la « Communauté franco-africaine » proposée par le général Charles de Gaulle, lors du référendum de 1958. Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal en 1960, acteur majeur de la décolonisation en Afrique francophone. Félix Houphouët-Boigny, ancien président de Côte d'Ivoire, pionnier de la lutte pour la libération, l'autonomie et l'indépendance de l'Afrique. Modibo Kéita, premier vice-président africain de l'Assemblée nationale française. Il proclama l'indépendance de l'ancien Soudan français, devenu République du Mali par la suite. Julius Nyerere, ancien président de la République de Tanzanie, chantre d'un socialisme à l'africaine, fondateur du parti indépendantiste, l'Union nationale africaine du Tanganyika. Jomo Kenyatta, ancien militant indépendantiste et



ancien président de la République du Kenya. Barthélémy Boganda, grand défenseur des idées panafricaines, guidé par la volonté de créer les Etats-Unis d'Afrique centrale. Père fondateur et premier président de la République centrafricaine, de 1958 à 1959, mort le 29 mars 1959 dans un accident d'avion demeuré énigmatique. Gamal Abdel Nasser, nationaliste égyptien prônant l'unité des peuples arabes et engagé dans la lutte contre l'oppression britannique. Grand nom de la révolution égyptienne et de la montée en puissance du tiers-monde en force politique, figure phare du Mouvement des non-alignés. Le roi Mohamed V du Maroc, opposé à la domination espagnole et principal soutien du mouvement indépendantiste marocain, Istiqlal. Père de la Nation marocaine moderne et soutien des luttes de libération en Afrique. Ahmed Ben Bella, combattant de l'indépendance algérienne, leader du Front de libération nationale (FLN), ancien Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Agostinho Neto, dirigeant angolais opposé à l'occupation portugaise, ancien président de la République d'Angola et président du Mouvement populaire de libération de l'Angola. Nelson Mandela, ancien dirigeant de l'ANC, ancien président de la République Sud-africaine après 27 ans d'emprisonnement pour son engagement dans la lutte contre le régime de l'apartheid instauré par la minorité blanche dans son pays. Kamuzu Banda, premier président du Malawi, initiateur d'un référendum sur le multipartisme, défenseur des droits des femmes.

Al'évidence, notre propos ne peut être exhaustif, de ce fait, permettez-moi d'associer à cette évocation, ceux des vaillants fils d'Afrique qui, tombés avec honneur et dignité sur la voie de la libération du continent, n'ont pas été cités.

Demême, disons que la lutte pour la libération de l'Afrique fut aussi portée par d'éminentes et courageuses femmes, vectrices du message de liberté, de justice, de fraternité et de prospérité à travers le monde, à l'image de :

Tchimpa Vita, prophétesse africaine venue du royaume Kongo et engagée dans la lutte contre la colonisation ; Winnie Mandela, grande militante de l'ANC, icône de la lutte contre l'apartheid ; Myriam Makeba, artiste sud-africaine aux œuvres musicales revendiquant, au-delà des forêts et des océans, la libération des peuples d'Afrique.

Il n'y a pas de grands effets sans grandes causes, ni d'exploits extraordinaires sans un cœur hors du commun. Un cœur grand ne peut engendrer que des géants. Il enfante des desseins à sa mesure. Ces sont nos héros qui se sont sacrifiés pour le continent. Se sacrifier pour l'Afrique, il fallait avoir un grand cœur. C'est ce qu'on appelle un dessein à sa mesure.

C'est Plin L'Ancien, un écrivain et naturaliste romain du 1^{er} siècle qui s'interrogeait : « Quelle nouveauté nous vient d'Afrique ? », tout simplement parce qu'à l'époque, l'on rapportait qu'en Afrique les bêtes sauvages s'accouplaient entre elles, y compris entre races différentes en donnant naissance à des monstres.

Pour bon nombre de personnes, l'Afrique était la mère de nouvelles espèces étranges et monstrueuses. Plin L'Ancien, qui a pourtant vécu à Rome, n'ignorait pas l'existence de prestigieuses civilisations africaines, notamment celle des pharaons en Egypte.

Il ne pouvait pas méconnaître que l'alliance stratégique de Jules César avec Cléopâtre, destinée à consolider le trône de la reine et à placer l'Egypte sous la protection de Rome, s'est alignée sur une civilisation millénaire qui, du haut de ses impo-

santes pyramides, observait et pouvait décrire une bonne partie de l'histoire de l'humanité.

Il ne pouvait non plus se douter que la ville de Carthage, plate-forme stratégique de renom qui, sous la conduite du général Hannibal, amis à mal l'empire romain au cours de trois guerres, entre 264 et 146 avant Jésus-Christ, était en Afrique. Plus près de nous, au 13^e siècle, l'empereur du Mali, Mansa Moussa, possédait une fortune colossale, bien loin d'une « Afrique des pauvretés » évoquée par les détracteurs du continent.

En questionnant le cours de l'histoire, la science a fini par donner des réponses tangibles aux adeptes du négationnisme des civilisations africaines. La découverte de fossiles d'homme sapiens au Maroc, la localisation de Toumaï au Tchad comme ancêtre le plus ancien de la lignée humaine sur la planète, le décellement de squelettes les plus âgés dans la vallée du Rift (Ethiopie, Kenya, Tanzanie) témoignent de la primauté de l'homme africain et de sa civilisation, s'agissant des origines du genre humain.

Parce que l'homme tire ses origines du continent africain, comme le confirment de nombreux archéologues de renommée mondiale, daignons clamer, avec fierté, que l'Afrique est le berceau de l'humanité. Il reste que, sur ces questions, les arguments ne manquent pas pour le débat. Mais, confortée par des connaissances scientifiques pertinentes et irréfutables, la reconnaissance universelle des évolutions inhérentes à la genèse de l'humanité confère à l'Afrique une importante dimension de pionnière, en termes de responsabilité face aux défis du développement.

Un célèbre paysagiste avait vu en l'Afrique la forme d'une clé, instrument habituellement utilisé pour ouvrir les serrures. Si l'on transpose cette image au prisme d'évolution de l'économie mondiale, notre continent apparaît comme le creuset de la prospérité des Etats et du bien-être des peuples.

Dès lors, « Quelle nouveauté nous vient d'Afrique ? ».

A n'en point douter, l'Afrique sera la clé incontestable pour ouvrir la porte du futur de l'humanité, au moment où les défis climatiques deviennent de plus en plus une réalité préoccupante pour la survie de l'espèce humaine.

« Quelle nouveauté nous vient d'Afrique ? ».

En toute objectivité, avec plus de 600 millions d'hectares de forêts, l'Afrique demeure le deuxième poumon vert de l'humanité par son immense couvert végétal, objet de enjeux écologiques actuels, en lien avec la survie de la planète.

Dans ce registre, permettez-moi de souligner la nécessité de préparer minutieusement la mise en œuvre de la « Décennie 2027-2036 des Nations unies pour le boisement et le reboisement », adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU à l'initiative de mon pays, la République du Congo. J'en appelle, une fois de plus, à la mobilisation sans atermoiements de la communauté internationale pour une application efficace de cette résolution.

« Quelle nouveauté nous vient d'Afrique ? ».

Cette Journée africaine 2026 est célébrée sur le thème : « Garantir une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 ». En connaissance de cause, l'Afrique abrite d'importants réservoirs d'eau douce grâce à son considérable potentiel hydrographique alimenté, entre autres, par le fleuve Congo, le Nil, le Zambèze, la Volta. En outre, l'on note qu'en Afrique les zones équatoriales et tropicales bénéficient d'une forte plu-

viométrie.

« Quelle nouveauté nous vient d'Afrique ? ».

L'Afrique comptera, à l'horizon 2050, deux milliards cinq cent millions d'habitants, majoritairement jeunes, bras valides pour la mise en valeur de ses ressources encore peu exploitées, voire intactes dans différents secteurs comme les forêts, les mines, les hydrocarbures, l'énergie.

« Quelle nouveauté nous vient d'Afrique ? ».

Il nous faut persévérer sur la voie de l'effort pour donner un contenu à la Zone de libre-échange continentale africaine -Zlécafen- qui procède du panafricanisme économique, panafricanisme de développement au bénéfice du commerce intra-africain, de l'avènement d'un marché unique et intégré de biens et de services sur l'ensemble du continent, de la facilitation plus grande de la libre circulation des personnes et des biens.

Aujourd'hui, le monde se recompose et l'Afrique ne peut aller au développement sans infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et énergétiques. S'agissant de l'énergie, près de 600 millions d'africains n'ont actuellement pas accès à l'électricité, ce qui représente environ la moitié de la population du continent. Pour combler ce déficit, le Groupe de la Banque mondiale et le Groupe de la Banque africaine de développement se sont lancés dans une mission visant à fournir l'électricité à 300 millions de personnes sur le continent d'ici 2030.

Sous le nom de Mission 300, cette initiative historique combine une augmentation des investissements dans les infrastructures et des réformes globales dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en électricité. Elle permettra non seulement de transformer le quotidien des populations et des entreprises, d'alimenter en électricité les hôpitaux et les écoles, mais aussi de créer des opportunités d'emploi et de favoriser les investissements et le commerce.

Cette initiative est désormais sous-tendue par la Déclaration de Dares Salam sur l'énergie, adoptée le 28 janvier 2025. Du fait de leurs coûts particulièrement onéreux, aucun Etat ne peut, indistinctement de ses potentialités, s'engager, tout seul, dans la construction des infrastructures de développement, en comptant uniquement sur ses propres moyens. Il s'agit, pour l'Afrique, de ne pas courir sur les sentiers battus des égoïsmes et des nationalismes étroits pour aller se réfugier sous des abris quelconques.

Il s'agit, pour l'Afrique, de se solidariser, de parler d'une seule et même voix et de consolider les équilibres à travers des grands ensembles sous-régionaux et des communautés économiques régionales de développement. Chaque fois qu'ils se sont mis ensemble, les pays africains ont été capables de grandes victoires, notamment de négocier des partenariats stratégiques, de mobiliser des financements adéquats, d'accélérer leur marche vers le développement.

Monsieur le président de la République Gabonaise, cher frère ; Mesdames, messieurs ;

Le combat pour la liberté est indissociable du combat pour la paix. Permettez-moi de renouveler mon engagement en faveur de la cause libyenne pour laquelle mes pairs m'ont confié, depuis 2016, le mandat de conduire le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Je voudrais aussi rappeler les autres crises récurrentes au Sahel, au Soudan, au Soudan du Sud et à l'Est de la République démocratique du Congo.

Les générations d'aujourd'hui nous ont légué l'Organisation de l'Unité africaine, désormais Union africaine. Les exigences d'aujourd'hui sont essentiellement centrées sur le développement. Le plus long voyage commence par le premier pas. En ce qui nous concerne et en lien avec :

la consolidation de notre engagement en faveur de la vision des pères des indépendances africaines ; la liberté et l'émancipation des peuples africains ; l'accélération de la libre circulation des personnes et des biens sur le continent ; l'intégration des Etats avec, à terme, l'usage d'un passeport africain unique ; la matérialisation, une fois de plus, de mon engagement en vue d'une Afrique unie, souveraine et prospère ;

Je saisis cette occasion solennelle pour annoncer, ce jour, qu'à partir du 1^{er} Janvier 2027, l'entrée en République du Congo ne sera plus soumise au visa pour tous les peuples africains, moyennant quelques dispositions administratives et sécuritaires minimales.

La République du Congo, dans l'accélération de sa marche vers le développement, continuera d'apporter sa contribution à l'édification d'une Afrique résolument engagée et déterminée sur la voie de l'unité et de la prospérité.

Vive l'Afrique ! Vive l'Union africaine ! Bonne fête à tous !

Je vous remercie.

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

L'urgence de financer les PME locales

La réforme de l'architecture financière du continent voulue par la Banque africaine de développement (BAD) vise à s'attaquer aux difficultés d'accès au crédit pour les Petites et moyennes entreprises (PME), aux contraintes liées aux devises et à la réglementation des changes, mais aussi à la digitalisation du secteur financier. En marge des Assemblées annuelles de la BAD, le 27 mai à Brazzaville, experts financiers, responsables institutionnels et acteurs du développement ont débattu des obstacles qui freinent encore le financement du commerce intra-africain.

Le financement des PME demeure l'un des principaux défis du commerce intra-africain. Lors du panel technique consacré au lancement du rapport 2025 sur l'offre de financement du commerce en Afrique, les intervenants ont dressé un constat préoccupant. Malgré les ambitions d'intégration économique du continent, les entreprises locales continuent de faire face à un déficit massif de financement et à des procédures souvent inadaptées à leurs réalités. Conseiller spécial du président de la BAD chargé de la nouvelle architecture financière africaine et fondateur du cabinet Financial Afrik Awards, Didier Acouetey a insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de garantie et de financement à plusieurs niveaux. Selon lui, la BAD doit jouer un rôle moteur en soutenant les institutions régionales de garantie comme Atidi, afin que celles-ci puissent, à leur tour, renforcer les capacités des banques nationales. « Le déficit de financement des PME africaines est estimé à près de 330 milliards de dollars. C'est considérable », a-t-il rappelé.

Les entreprises qui souhaitent commercer à l'international restent confrontées à des délais excessifs pour accéder aux devises et finaliser leurs transactions. Pour Didier Acouetey, l'objectif est de créer un effet de levier capable de fluidifier le financement du commerce. Aujourd'hui encore, certaines entreprises doivent attendre plusieurs mois avant qu'une opération internationale soit validée, faute de liquidités en devises dans les banques locales. Une si-



Des discussions sur le financement du commerce/Adiac

tuation qu'il juge incompatible avec les exigences du commerce moderne. Au-delà des financements, les participants ont également insisté sur la simplification des procédures administratives et documentaires. Les PME africaines, souvent de petite taille et évoluant dans l'informel, peinent à satisfaire aux exigences bancaires traditionnelles. La digitalisation apparaît ainsi comme une solution essentielle pour alléger les démarches et renforcer la transparence des opérations commerciales. Didier Acouetey a plaidé pour la mise en place de plateformes numériques capables de faciliter l'accès des entreprises aux documents légaux, commerciaux et financiers nécessaires à leurs transactions. Il estime

également que le renforcement des mécanismes de garantie permettrait de rassurer les banques commerciales et les correspondants bancaires internationaux sur les risques liés aux opérations des PME africaines.

Des taux d'intérêt encore élevés

La question du coût du crédit a aussi occupé une place centrale dans les discussions. Le directeur régional Afrique centrale de Proparco, filiale de l'Agence française de développement, Mehdi Tani, a dénoncé les taux d'intérêt particulièrement élevés appliqués dans certains systèmes de microfinance africains. D'après lui, ces conditions financières constituent un frein majeur à l'inclusion financière des très petites

entreprises (TPE). « Une TPE peut supporter des taux réels proches de 30 %, voire davantage », a-t-il regretté, appelant à des réformes réglementaires plus favorables au financement des acteurs économiques locaux. Comme les autres intervenants, ce responsable de Proparco a souligné l'émergence des fintechs africaines et des solutions innovantes basées sur la blockchain, susceptibles de transformer le financement du commerce en Afrique. Ces nouveaux acteurs pourraient, selon lui, jouer un rôle catalyseur dans la modernisation des services financiers et l'amélioration de la transparence des transactions. De son côté, la commissaire de l'Union africaine(UA) en charge du Développe-

ment économique, du Commerce, de l'Industrie, des Mines et du Tourisme, Francisca Tatchouop Belobe, a estimé que le commerce constitue un levier stratégique du développement économique du continent.

Rendre les PME locales plus crédibles

Cette experte de l'UA a toutefois évoqué les difficultés d'accès au financement des PME qui ne peuvent être dissociées des problèmes structurels qui affectent les économies africaines. Pour elle, le renforcement du secteur privé africain est indispensable afin de réduire les écarts de financement et de rendre les entreprises locales plus crédibles aux yeux des institutions financières. Elle a également insisté sur la nécessité de revoir certaines réglementations de change jugées trop contraignantes. Dans plusieurs régions du continent, ces restrictions ralentissent les transactions commerciales et favorisent parfois le développement de circuits informels.

Au terme des échanges, un consensus s'est dégagé autour de la nécessité de bâtir une architecture financière africaine plus cohérente, plus solidaire et mieux adaptée aux réalités des PME. Les participants ont appelé à une meilleure coordination entre les banques de développement, les mécanismes de garantie, les banques commerciales et les institutions de microfinance afin de soutenir durablement le commerce intra-africain, qui représente encore moins de 20 % des échanges du continent.

Fiacre Kombo

AUTONOMISATION DES FEMMES

La Chine encourage l'entrepreneuriat féminin

L'ambassade de Chine au Congo a organisé, le 21 mai à Brazzaville, le salon de développement féminin dénommé « Les roses d'acier », pour valoriser le travail des femmes des deux pays.

L'événement a mis en avant le rôle des femmes comme actrices du développement, à travers un potentiel entrepreneurial encore sous-exploité et qui mérite d'être davantage valorisé, accompagné et soutenu.

Dans son discours d'ouverture, l'ambassadrice de Chine au Congo, An Qing, a expliqué qu'il s'agit non seulement d'un échange d'idées dans différents domaines, mais aussi d'une coopération « pragmatique » fondée sur l'action concrète. « La cause des femmes constitue un indicateur essentiel du progrès de l'humanité. Le président Xi Jinping a souligné avec profondeur que « les femmes sont d'importantes créatrices, promotrices et héritières de la civilisation humaine », a-t-elle rappelé. « Que les femmes démontrent leur talent dans l'innovation et l'entrepreneuriat, écrivent leur jeunesse dans l'amitié et la coopération, et fassent fleurir les roses tenaces sur la terre sino-africaine », a-t-elle ajouté.

En outre, l'ambassadrice de Chine a relevé l'implication, depuis trente ans, de son pays dans le domaine des droits des femmes, en général, et de l'autonomisation des femmes congolaises, en particulier.

De son côté, la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement, du

Pacte social et de l'Economie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo, a relevé la nécessité de renforcer la place des femmes dans l'économie nationale, particulièrement dans le secteur informel où elles sont majoritaires.

Elle a également rappelé les efforts du gouvernement pour accompagner la formalisation des activités génératrices de revenus et promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Selon la ministre, « ce salon offre aux entrepreneures congolaises une plateforme pour valoriser leur savoir-faire, présenter leurs produits et tisser des réseaux de collaboration avec leurs homologues chinoises ».

La présidente de la Commission environnement, sécurité alimentaire et développement durable à l'Assemblée nationale, Marie Jeanne Koumbou, a salué l'implication des femmes dans divers domaines.

Pour la conseillère du Premier ministre, Katia Mounthault, le salon, placé sur le thème « Femmes tenaces », traduit la place centrale des femmes dans la souveraineté économique et culturelle des deux pays. Elle a fait part de l'intérêt des participants pour le renforcement des capacités des leaders féminins, leur promotion et leur résilience.



Des femmes recevant le don de l'ambassade de Chine en partenariat avec la Fondation Congo Assistance/Adiac

Divers dons pour appuyer l'autonomisation des femmes

Dans le cadre du partenariat entre l'ambassade de Chine et la Fondation Congo Assistance, des femmes congolaises ont reçu au cours de la cérémonie, des mains de Michel Mongo, secrétaire général de ladite organisation non gouvernementale, divers dons de matériel pouvant leur permettre de réaliser leur projet. Rappelons que l'ambassade de Chine et la Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, entre-

tiennent depuis plusieurs années un partenariat axé sur l'humanitaire, la santé, et l'autonomisation des femmes. Le soutien se traduit régulièrement par des dons de matériel médical de première nécessité, ainsi que par l'amélioration du bien-être de la population vulnérable.

L'ambassade de Chine fournit fréquemment du matériel destiné aux structures sanitaires soutenues par la Fondation Congo Assistance. Elle organise des consultations spécialisées, à l'instar des missions du navire médical « Arche de la paix », à Pointe-

Noire.

Notons que la rencontre a été marquée par une exposition-vente d'objets féminins (Artisanat, mode, cosmétiques des sculptures sur bois, des ouvrages tressés à la main, des vêtements, des bijoux, des peintures, de la gastronomie), réalisés par des femmes chinoises et congolaises, pour mettre en lumière leur savoir-faire et valoriser les initiatives entrepreneuriales féminines des deux pays.

Yvette Reine Boro Nzaba

ATELIER 5

ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE "MON PREMIER ÉCLAT"	DÉCOUVERTE "BEAUTÉ INITIATION"
Hammam — 1 heure Soins visage flash éclat — 1 heure Pose vernis normal <i>Bon de réduction -20% sur l'achat de produits</i> 50 000 FCFA 35 000 FCFA ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%	Shampoing traitant + Brushing Massage relaxant — 1 heure Épilation sourcils <i>Bon de réduction -20% sur l'achat de produits</i> 50 000 FCFA 35 000 FCFA ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

État Total	99 000 FCFA	Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soins visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent <i>Journée complète — économie de 36 000 FCFA</i>
Pause Bien-Être	59 000 FCFA	Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soins visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal <i>Demi-journée — économie de 21 000 FCFA</i>
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA	Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvres <i>3 heures environ — économie de 20 000 FCFA</i>
Soirée d'un Jour	95 000 FCFA	Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soins visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils <i>Événements & cérémonies — économie de 35 000 FCFA</i>
Harmonie Couple	100 000 FCFA	Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soins visage unifiant — pour 2 personnes <i>Forfait existant Atelier 5</i>
Corps Sublimé	60 000 FCFA	Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min) <i>Détox corps — économie de 20 000 FCFA</i>
Épilation Complète	45 000 FCFA	Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure <i>Toutes zones en 1 séance — économie de 15 000 FCFA</i>
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois	Shampoing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soins visage (au choix) — engagement 3 mois <i>Valeur mensuelle 70 000 FCFA — économie de 21 000 FCFA/mois</i>

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1er étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

ROUTE NATIONALE 1

Deux nouvelles ambulances médicalisées pour renforcer la sécurité routière

La Congolaise des Routes (LCR) a officiellement remis, le 20 mai à Brazzaville, deux ambulances médicalisées au Groupement de sécurité routière (GSR). Cette initiative vise à améliorer les capacités d'intervention et de secours sur la Route nationale n°1, principal corridor routier du Congo, confronté à une recrudescence des accidents de circulation.

La cérémonie de remise des deux ambulances médicalisées a été présidée par le Général de brigade Gervais Akouangué, Commandant de la Gendarmerie Nationale, en présence de Jacques Almaless, Mandataire Spécial et Directeur Général Adjoint de LCR, ainsi que des responsables de la Sécurité Civile et des cadres de l'entreprise concessionnaire. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique conclu entre LCR et le GSR depuis la signature du protocole de coopération du 9 juin 2022. Ce partenariat couvre plusieurs domaines, notamment la prévention routière, la sécurisation des usagers, la lutte contre les pratiques frauduleuses sur les voies parallèles et l'assistance en cas d'accident.

Pour Jacques Almaless, cette initiative traduit l'engagement de

l'ISTCC. Des résultats encourageants ont pu être obtenus avec une baisse de 13 % du nombre de décès enregistrés sur la RN1 en 2025 par rapport à l'année précédente. Le Convaincu que la sécurité routière est une responsabilité partagée, la remise de véhicules s'inscrit dans l'engagement long terme du Concessionnaire aux côtés des autorités compétentes pour améliorer la réactivité sur le terrain et la qualité du service rendu à nos usagers. Réceptionnant ces moyens roulants, le commandant de la Gendarmerie nationale, le général Gervais Akouangué, a salué un geste « précieux et généreux » qui contribuera à renforcer les capacités d'intervention des équipes de secours. « Ce don représente un investissement dans notre mission de sécurisation des usagers et de fluidifi-



LCR à renforcer durablement la sécurité sur la RN1, axe vital reliant Brazzaville à Pointe-Noire. « Ces ambulances permettront de soutenir les activités de secours tout au long de la RN1, notamment entre Brazzaville, Mindouli et Dolisie », a-t-il déclaré. Les deux véhicules médicalisés seront déployés, a-t-il dit, au niveau des Escadrons de sécurité routière de Yié et de Madingou afin d'améliorer la couverture des interventions d'urgence sur cet important corridor routier. Ceux-ci viendront compléter le dispositif déjà opérationnel sur le tronçon Dolisie-Mengo.

La sécurité routière est un sujet complexe à plusieurs dimensions : comportement humain, le respect du code de la route, conformité de l'état mécanique des véhicules. Plusieurs campagnes de sensibilisation fédératrices ont été organisées par LCR ces deux dernières années incluant la DGTT, le GSR,

cation du trafic sur la Route nationale n°1 », a-t-il affirmé.

Au-delà de cette dotation, la visite de terrain organisée le lendemain a permis de présenter plusieurs dispositifs complémentaires déployés par la LCR pour renforcer durablement la sécurité des usagers.

Des voies de détresse aménagées sur la RN1

Les responsables de LCR et du GSR ont effectué une visite de terrain à Lifoula, à la sortie nord de Brazzaville, pour inspecter la voie de détresse aménagée par LCR en amont de la gare de péage. Ce dispositif, destiné aux véhicules en perte de freinage, a été conçu pour

réduire les risques d'accidents graves dans cette zone à fort dénivelé. « Cette voie de détresse a pour objectif principal de sauver des vies. Elle permet aux conducteurs confrontés à une panne de freinage de stopper leur véhicule en toute sécurité grâce à un lit d'arrêt spécialement aménagé [...]

nements sont en cours afin de fermer définitivement une voie parallèle jugée préjudiciable à l'exploitation normale de la concession routière. Selon LCR, cette fermeture vise à renforcer la sécurité, à améliorer l'entretien de la route et à préserver les ressources nécessaires à la maintenance des



Une autre voie de détresse a été aménagée dans le Mayombe, avec la même mission », a expliqué Basirou Ndaye, Directeur d'Activités à LCR.

Trafic sécurisé à Ngamandzambala

La délégation s'est ensuite rendue à Ngamandzambala, où des amé-

infrastructures. Une avancée rendue possible grâce à la collaboration entre LCR et GSR. « Depuis lors, nous observons un climat de sécurité à Ngamandzambala et dans ses environs. Les travaux en cours se déroulent normalement grâce à la présence et à la vigilance des gendarmes déployés sur le site », a assuré le Colonel Benjamin Mbourangon, Commandant du Groupement de Sécurité Routière (GSR), lors de la visite.

Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins de mobilité et des enjeux de sécurité sur le corridor national, LCR réaffirme à travers ces différentes actions, sa volonté de poursuivre, aux côtés des autorités congolaises, les efforts visant à moderniser la gestion des corridors routiers stratégiques et à garantir davantage de sécurité aux usagers de la RN1.





COMMUNIQUE DE PRESSE

Opérateur du Centre de Services Pétroliers, ILOGS obtient à nouveau le renouvellement de la certification ISO 9001: 2015
Système de Management de la Qualité



La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) annonce aux opérateurs Oil & Gas ainsi qu'à l'ensemble des intervenants du secteur, installés au Congo et dans la région du Golfe de Guinée-Bassin du Congo, le renouvellement de la certification ISO 9001:2015 de sa filiale ILOGS (Integrated Logistic Services).

Cette distinction, délivrée par Bureau Veritas Certification le 28 février 2026, vient valider la conformité du Système de Management de la Qualité de l'entreprise pour la période 2025-2028.

Loin d'être une simple formalité administrative, ce deuxième renouvellement consécutif est la reconnaissance éclatante d'un travail méthodique et d'une volonté constante d'aligner les prestations d'ILOGS sur les standards internationaux les plus exigeants en se basant sur ses cinq (05) valeurs d'entreprise qui sont : Ethique, Respect, Discipline, Esprit d'équipe et Performance.

Le domaine d'activités couvert par cette certification se décline ainsi :

- Chargement et déchargement des navires.
- Transfert, levage et manutention.
- Mise à disposition d'engins, d'équipements.
- Mise à disposition d'espaces au sein du CSP.
- Manutention, levage et transport hors CSP.

Cette nouvelle certification du Système de Management de la Qualité [SMQ] de ILOGS témoigne de la solidité des procédures d'ILOGS et son engagement à fournir en permanence des produits et services conformes aux exigences clients et aux exigences légales et réglementaires applicables, dans un univers où seule la rigueur fonde la confiance durable.

Au moment où ILOGS exécute le programme de renouvellement de son parc d'équipements d'exploitation (grues, chariots élévateurs, camions tracteurs...), approuvé par son Conseil d'Administration ; Cette certification traduit les efforts engagés en matière d'amélioration continue et d'excellence opérationnelle.

En portant haut les exigences de la Qualité, ILOGS confirme sa disponibilité à voir domicilié dans ses installations portuaires, le trafic maritime et les opérations logistiques des projets et des activités courantes de l'industrie Oil & Gas. ILOGS confirme également sa capacité à exercer sur tous les sites onshore et offshore de l'industrie Oil & Gas

À propos de ILOGS,

Société anonyme avec Conseil d'administration régie par l'OHADA, ILOGS s.a. [Integrated Logistic Services] est l'opérateur du Centre de Services Pétroliers (C.S.P.) implanté dans l'enceinte portuaire de Pointe-Noire, créé par l'ordonnance présidentielle N° 5/99 du 10.10.1999 qui désigne la SNPC et le PAPN comme actionnaires.

Il est à noter qu'à l'origine, le modèle économique du C.S.P. est né d'un Partenariat Public-Privé entre l'État Congolais et INTELS RCO.

Terminal logistique & portuaire soumis au code ISPS, dédié à l'industrie Oil & Gas, le C.S.P. est doté d'un quai de 400 mètres linéaires dont 200 mètres linéaires présentent une profondeur bord à quai de 9 mètres avec une charge surfacique de 3T/M². A ces infrastructures portuaires de classe internationale s'ajoute une plateforme logistique composée de zones commerciales en synergie (zone de travaux industriels, montage et tests, zone de stockage et entreposage, zone d'activités de transport maritime, zones de bureaux etc...), qui s'étendent sur une surface de 40 ha.

Le C.S.P. a accueilli des opérations Heavy Lift pour le développement de grands projets tels que MOHO NORD opéré par Total Energies, NENE et Congo LNG opérés par Eni Congo, LIANZI opéré par Chevron Overseas Congo Limited, AZURITH opéré par MURPHY. Il héberge également des opérateurs pétroliers résidents dont les opérations courantes sont exécutées par ILOGS, à l'instar de PERENCO et de TRIDENT ENERGY.

Aux termes de l'ordonnance, le C.S.P. est la seule installation légalement désignée pour le transit des équipements et du matériel pétrolier au Congo. Il est à relever que ILOGS s.a. est titulaire de plusieurs agréments CEMAC, d'auxiliaire de transport, notamment agent maritime, consignataire, releveur, manutentionnaire et transitaire.

Ces dernières années, ILOGS a également développé ses interventions hors C.S.P. dans les bases logistiques et sur les sites de production clients, ainsi que pour des opérations de transferts et convois exceptionnels, notamment de Rig de forage. Au fil de ses 25 ans d'expérience au service de l'industrie Oil & Gas, ILOGS s.a. s'est progressivement affirmé comme le partenaire de référence dans ce secteur stratégique pour l'économie congolaise.

Plus d'informations sur le site web : www.csp-ilog.com

Contact presse : Madame Gaëlle BATANGA : +242 06 664 86 35 | gaelle.mberi@csp-ilog.com

COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE

Ghislain Thierry Maguessa Ebome invité aux Journées d'études de l'UPPA

En tant que philosophe, Ghislain Thierry Maguessa Ebome était parmi les panélistes lors des Journées d'études "Les épistémès des sciences sociales africaines et africanistes dans le monde : regards interdisciplinaires", organisées sous la direction d'Abel Kouvouama (Laboratoire Item UR3002), qui se sont tenues les 19 et 20 mai en salle Chadefaud de l'Institut Claude-Laugénie (Collège SSH), à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

Les Journées d'études de l'UPPA visent à favoriser et à encourager la coopération interuniversitaire dans les domaines de la formation et de la recherche (Cf Accord-cadre UPPA-Université Marien-Ngouabi de Brazzaville), afin de questionner les frontières géographiques, relever les défis de la différence pour construire dans les représentations des territoires du local et du global. D'où l'intérêt qui consiste à réfléchir sur les épistémès des sciences sociales africaines et africanistes dans le monde ; d'interroger et d'analyser le contenu du monde contemporain dans les méandres des mutations, des innovations, et des modernités plurielles ; d'articuler les rapports du local et du global, de penser l'autre et le même sous leurs aspects les plus divers (M. Kilani, 1992) ; d'appréhender les modalités de productions interdisciplinaires des savoirs sur les mondes africains, européens et américains.



Thierry Maguessa Ebome lors de son intervention aux Journées d'études de l'UPPA/DR

Pour l'édition de cette année, les professeurs de l'Université Marien-Ngouabi ont été conviés en vue de contribuer au travail réflexif des sciences sociales et humaines qui consiste à interroger et analyser le contenu du monde contemporain dans les méandres des mutations et des débats qui animent et structurent les sociétés actuelles. Dans les contextes précis au

niveau local comme au niveau international, et selon les différents « régimes d'historicité » (J. Revel ; 2001), les sciences sociales et humaines ont à chaque fois été confrontées à la nécessité d'un réexamen des postures épistémologiques et scientifiques prises collectivement et/ou individuellement par les chercheurs tels que les Congolais Charlemagne Simplicie Mou-

kouta, psychologue clinicien, Université de Picardie Jules-Verne d'Amiens (France), ceux de l'Université Marien-Ngouabi, Alfred Romuald Gambou, philosophe de l'éducation ; Auguste Nsonsissa, philosophe ; Charles Zacharie Bowao, philosophe et logicien ; et Ghislain Thierry Maguessa Ebome. Ce dernier a été invité à définir le cadre épistémologique de ses réflexions sur

les sciences sociales africaines et africanistes ; à interroger l'objet « Afrique » dans ses diversités géographiques, politiques, économiques, sociales et culturelles ; à réfléchir dans la longue durée sur le rôle des sciences sociales dans la formation, la professionnalisation des étudiants et dans le traitement scientifique des questions concernant les sociétés contemporaines en mouvement. En première session, il est intervenu sur le thème « *Champs d'expérience et horizons d'attente des générations Z en Afrique* ».

En substance, sa communication a porté sur le sujet concernant Yè m m (Je suis) : ontologie et éthique chez les Kwel. Dans cette communication, il construit une étude ontologique et éthique de l'être à partir des traditions Kwel en démontrant que dire l'être chez le Kwel est à la fois un travail ontologique et éthique. Une démonstration prouvant que « *Le cogito est aussi un être ethicus* ».

Marie Alfred Ngoma

CARAVANE DES MÉDIAS

Des étudiants en immersion aux Dépêches de Brazzaville

Après plusieurs heures de visite, de découvertes et d'échanges à travers six stations de presse de Brazzaville, la caravane des médias organisée le 19 mai par l'Union des femmes des médias du Congo (Ufemco) a trouvé son point de chute aux Dépêches de Brazzaville. Malgré la fatigue visible sur certains visages, la curiosité des étudiants et des artistes invités est restée intacte jusqu'à la dernière étape.

Initiée dans le cadre de la Journée internationale de la liberté de la presse instituée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, la caravane visait à rapprocher les étudiants et citoyens lambda des réalités du métier de journaliste, tout en valorisant le rôle des médias dans la société congolaise. Télévision, radio, presse écrite et médias numériques étaient au programme d'un parcours ayant conduit les participants de Télé Congo à Tsieleka Media, en passant par la Radio citoyenne des jeunes, la Maison des archives (ex-Télé Congo), Vox TV ou encore La Semaine Africaine.

Aux Dépêches de Brazzaville, dernière escale de cette aventure médiatique, les visiteurs ont plongé dans le quotidien de la presse écrite sous la conduite de Guy Gervais Kitina, rédacteur en chef de ce journal. Dans la rédaction, les étudiants ont découvert un vaste espace ouvert où

chaque journaliste travaille derrière son ordinateur. Une ambiance studieuse au quotidien mais vivante, rythmée par les échanges et la passion du métier.

Le groupe a poursuivi ensuite la visite au secrétariat de rédaction, véritable centre de contrôle du journal. C'est ici que les articles sont relus, corrigés et harmonisés avant l'étape finale de mise en page. Les participants ont pu observer également le travail des infographistes qui assemblent textes, photos et titres pour construire les pages du quotidien. Certains ont même eu le privilège de voir la Une déjà montée avant son impression. Dans la salle de conférence, où se tiennent chaque matin les réunions de rédaction avant les descentes sur le terrain, plusieurs questions ont été posées. Les étudiants ont interrogé les professionnels sur les contraintes du métier, les horaires ou encore la pression liée à l'actualité.



Les étudiants en journalisme, les membres de l'Ufemco et des artistes dans les coulisses des Dépêches de Brazzaville/Ufemco

« Il faut donner du goût à ces jeunes qui veulent embrasser ce métier-là », a déclaré Guy Gervais Kitina, saluant l'initiative de l'Ufemco. « Ils doivent connaître à la fois les contraintes, les avantages et les difficultés de ce métier », a-t-il ajouté.

Pour Léa Emmanuelle, étudiante en 2e année de licence en Sciences et techniques de

la communication (STC) à l'Université Marien-Ngouabi, cette immersion a permis de relier la théorie à la pratique. « Être dans les locaux et toucher du doigt ce métier, c'est un waouh », a-t-elle confié. Même enthousiasme chez Kef Arhis Yluch, étudiant en 1re année en STC, marqué par son passage sur le plateau du journal télévisé de 20 heures à

Télé Congo. « Ce n'est pas facile de se tenir en studio et présenter le journal en direct », a-t-il reconnu avec admiration.

Au terme de cette journée marathon étalée de 9h 00 à 17h 30, la caravane aura surtout réussi à ouvrir les portes d'un univers souvent méconnu à une nouvelle génération de passionnés de l'information.

Merveille Jessica Atipo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°0047/MEPSP/HISWACA/2026

Pays : République du Congo
Numéro de Prêt : 75280

Intitulé de la Mission : Audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique (INS)
N° de référence : CG-CG-HISWACA-0047-C-SFQC-26

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un cabinet pour l'audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique (INS) ».

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : (i) évaluer la structure opérationnelle, organisationnelle et le cadre juridique de l'INS ; (ii) analyser les mécanismes de gouvernance et de prise de décision ; (iii) examiner la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, motivation, discipline, évaluations) ; (iv) conduire un diagnostic financier et comptable de l'INS en relation avec la réglementation en vigueur, notamment la loi organique sur les établissements publics à caractère administratif ; (v) proposer un plan de digitalisation de l'INS ; (vi) etc.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur demande à

l'adresse indiquée ci-dessous.

4. L'Unité de Gestion du projet HISWACA invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les

qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Expérience avérée (au moins 10 ans) dans la conduite d'audits opérationnels et organisationnels, de préférence dans le secteur public ;

- connaissance approfondie des systèmes statistiques nationaux et des standards internationaux (ONU, Banque mondiale, FMI, etc.) ;

- expertise en gouvernance publique, gestion des ressources humaines et financières ;

- expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets de digitalisation administrative ;

5. La liste restreinte comprendra au minimum cinq (05) firmes et au maximum huit (08) firmes.

6. L'attention des Consultants intéressés est

attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

7. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

8. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode SFQC (Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

9. Des informations supplémentaires peuvent

être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de lundi à vendredi, de 8h00 à 16h00 heures.

10. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le vendredi 12 juin 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit opérationnel, organisationnel et proposition d'un plan de digitalisation de l'Institut National de la Statistique ».

Projet d'amélioration et d'harmonisation des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, Série de projets n°2 (HISWACA-SOP2)

À l'attention de : Monsieur Patrick Valery ALAKOUA, Coordonnateur

Adresse : Bureau 1204, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, Brazzaville - République du Congo

Téléphone : +242 06 157 01 01

Courriel : ugp@hiswaca-congo.org

Fait à Brazzaville, le 20 mai 2026

Patrick Valery ALAKOUA



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE
(PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE

DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 2/F/MCIDAT/PRACAC/AGF-PRRU-PPA /2026
Acquisition de matériel informatique destiné à l'unité de gestion du PRRU

1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU) et entend utiliser une partie de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de matériel informatique destiné à l'unité de gestion du PRRU.
2. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires à compter de la réception de la lettre de commande, après la signature de la lettre de marché par les deux parties.
3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de demande de cotation, rédigé en français, auprès de l'Unité de Gestion du PRRU, de 9 h 00 à 16 h 00, du lundi au vendredi, ou en adressant une demande à l'adresse électronique suivante : prrucongo@gmail.com.
4. Les offres doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **jeudi 4 juin 2026 à 12h00** en un (1) original et trois (03) copies et une version électronique. L'ouverture des plis interviendra le même **jeudi à 12 h 30** dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PRRU. Les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister. La soumission des offres par voie électronique « n'est pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRRU
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. : (242) 05 206 2915
E-mail : prrucongo@gmail.com
Brazzaville - Congo

Fait à Brazzaville, le 22 mai 2026
Le Coordonnateur
Benoît NGAYOU

Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire - Brazzaville-Congo.
E-mail : pracucongo@gmail.com Téléphone : (+242) 05 206 29 15



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE
(PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE

DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 2/F/MCIDAT/PRACAC/AGF-PRRU-PPA /2026
Acquisition de matériel informatique destiné à l'unité de gestion du PRRU

1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU) et entend utiliser une partie de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de matériel informatique destiné à l'unité de gestion du PRRU.
2. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires à compter de la réception de la lettre de commande, après la signature de la lettre de marché par les deux parties.
3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de demande de cotation, rédigé en français, auprès de l'Unité de Gestion du PRRU, de 9 h 00 à 16 h 00, du lundi au vendredi, ou en adressant une demande à l'adresse électronique suivante : prrucongo@gmail.com.
4. Les offres doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **jeudi 4 juin 2026 à 12h00** en un (1) original et trois (03) copies et une version électronique. L'ouverture des plis interviendra le même **jeudi à 12 h 30** dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PRRU. Les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister. La soumission des offres par voie électronique « n'est pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRRU
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. : (242) 05 206 2915
E-mail : prrucongo@gmail.com
Brazzaville - Congo

Fait à Brazzaville, le 22 mai 2026
Le Coordonnateur
Benoît NGAYOU

Rue Duplex n° 12 à côté de l'Eglise Evangélique du Centenaire - Brazzaville-Congo.
E-mail : pracucongo@gmail.com Téléphone : (+242) 05 206 29 15

VIE ASSOCIATIVE

Globus a célébré la Journée de l'Afrique aux côtés des enfants du Pool

L'association internationale Globus, en partenariat avec le Mouvement avenir du Congo, a organisé, le 23 mai au collège Moundongo de Kinkala, dans le département du Pool, un grand festival culturel et éducatif intitulé « L'avenir de l'Afrique ». Cet événement exceptionnel, qui a marqué la fin de la formation des élèves de l'école artistique Biba club, s'est inscrit dans une triple célébration : la Journée de l'Afrique, la Journée Internationale de l'enfance et la fin de l'année scolaire pour les jeunes apprenants.

L'initiative visait à construire des ponts entre les cultures et à protéger les enfants contre les dangers de la rue grâce à l'art, comme l'a souligné la représentante de Globus, Anastasia.

Tout au long de la journée marquée par la présence du préfet du Pool, Jules Moundélé-Ngolo, et des personnalités administratives de ce département, le public a pu découvrir une programmation variée mêlant performances de rap, du slam en langue lari et musique traditionnelle autour de la sanza. Les troupes théâtrales du Biba club et l'association Kazoo

ont présenté leurs travaux de l'année par une scène sur la délinquance juvénile en milieu scolaire, aux côtés d'artistes locaux.

Le président de ligue des diplômés de Russie, Espoir Bakissa, a salué à cette occasion le talent immense et l'audace de la jeunesse de Kinkala, qu'il qualifie de véritable avenir du Congo.

Le directeur du collège Moundongo et la sénatrice du département du Pool ont rappelé que l'éducation par la culture est un outil indispensable pour forger des citoyens responsables et lutter contre des fléaux tels que la délinquance juvénile et les grossesses pré-



coces.

La cérémonie s'est clôturée par la remise officielle des certificats aux diplômés et

de cadeaux offerts par l'association Globus. Pour encourager ces jeunes talents, le préfet a remis une prime

aux jeunes pour saluer leur engagement et leur détermination sur scène.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

RELIGION

L'église kimbanguiste dénonce l'utilisation frauduleuse de ses emblèmes

Le Conseil national de l'église kimbanguiste en République du Congo, dirigé par le révérend Brice Voltaire Etou Obami, a dénoncé, le 20 mai devant la presse, les agissements de « certains groupements religieux et individus qui utilisent frauduleusement le nom, les emblèmes, les armoiries et l'identité de cette église afin d'entretenir volontairement la confusion au sein de l'opinion publique ainsi qu'auprès des autorités administratives et politiques ».

Dans sa déclaration, l'église kimbanguiste en République du Congo porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale que fondée le 6 avril 1921 par Simon Kimbangu, à Nkamba Nouvelle Jérusalem, elle demeure une, indivisible et universelle depuis sa création. Conformément à ses textes fondamentaux, à ses statuts et à son règlement intérieur, elle ne reconnaît aucun titre de « chef spirituel adjoint », fonction inexistante dans son organigramme spirituel, ecclésiastique et administratif. Le chef spirituel exerce sa mission entouré des conseillers et d'organes régulièrement établis, conformément aux textes de l'église.

« Nous rappelons que ces personnes et groupes se sont séparés de l'église kimbanguiste depuis plusieurs années pour constituer leur propre organisation religieuse, avec leurs propres orientations doctrinales et structures administratives. Ils ne peuvent donc ni se réclamer de l'église kimbanguiste officielle ni parler en son nom. Nous rappelons également à l'opinion publique que cette organisation dissidente dispose déjà de son propre siège situé au 876, avenue Monkoto, commune de Ngiri-Ngiri, à Kinshasa, en République démocratique du Congo », stipule la déclaration lue par l'un des membres du Conseil.



Les membres du Conseil national de l'église kimbanguiste en République du Congo/DR

Le siège spirituel et international de l'église kimbanguiste demeure à Nkamba la Nouvelle Jérusalem, ville sainte située en République démocratique du Congo. En République du Congo, cette église est dirigée par le révérend Brice Voltaire Etou Obami, président délégué du collège exécutif national. Et la direction administrative nationale est située au 875, avenue des Trois martyrs, Plateau de 15 ans, Moundali, Brazzaville. Dans cette ville, l'église kimbanguiste compte actuellement huit paroisses officiellement reconnues: le centre d'accueil, situé au Plateau des 15 ans, au 875 avenue des Trois martyrs; la paroisse de Zandés à Poto-Poto; la paroisse de Talangaï; la paroisse de Mikalou; la paroisse de Ngambio à Mfilou-la-Base; la paroisse de Nzoko, dans l'arrondissement 7 Mfilou;

la paroisse de Massissia, arrondissement 8 Madibou; et la paroisse de l'arrondissement 2 Bacongo. L'église kimbanguiste est implantée également dans l'ensemble des départements de la République du Congo et compte notamment quatre paroisses dans la ville de Pointe-Noire.

Préserver la paix sociale et la clarté dans les relations avec les autorités publiques

La déclaration de l'église kimbanguiste a condamné particulièrement l'usurpation de qualité; l'utilisation illégale de ses attributs et symboles; les déclarations mensongères consistant à se présenter comme ses représentants officiels; l'usage du titre fictif de « chef spirituel adjoint », inconnu de ses textes fondamentaux. L'église rap-

pelle également qu'elle agit exclusivement pour préserver son identité spirituelle; son unité doctrinale; sa légalité institutionnelle; son patrimoine moral et historique; ainsi que la paix sociale et la clarté dans les relations avec les autorités publiques.

Ainsi, le Conseil national de l'église kimbanguiste en République du Congo accorde à ces groupements un délai d'un mois à compter de la présente déclaration pour: cesser toute utilisation de son nom, ses emblèmes, ses armoiries et de son identité. Il demande à qui que ce soit de renoncer à toute qualité ou représentation se réclamant de l'église kimbanguiste; d'adopter sa propre dénomination religieuse, conformément aux lois et règlements en vigueur dans le pays. Passé ce délai, l'église kimbanguiste se réserve le droit d'engager toutes

les démarches administratives et judiciaires nécessaires auprès des autorités compétentes afin de faire respecter son identité, sa légalité et ses droits institutionnels.

Les autorités administratives, judiciaires et sécuritaires du Congo sont appelées à veiller à ce que ces groupes religieux exercent leurs activités sous leurs propres dénominations, avec leurs propres statuts, récépissés et identités juridiques, afin d'éviter toute confusion préjudiciable à l'ordre public, à la liberté religieuse et à la paix sociale.

« Nous réaffirmons notre attachement: aux lois de la République; aux excellentes relations historiques entre l'Etat congolais et l'église kimbanguiste; ainsi qu'aux valeurs de paix, d'unité, de justice et de salut prônées par Simon Kimbangu. Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude au gouvernement de la République pour son soutien à l'œuvre salvatrice de Simon Kimbangu et au président de la République, chef de l'Etat congolais et gérant de la Nation, Denis Sassou N'Guesso, pour l'attention constante qu'il accorde à l'œuvre spirituelle et morale de l'église kimbanguiste ainsi qu'à la préservation de la paix religieuse en République du Congo », conclut la déclaration.

Bruno Zéphirin Okokana

SEMAINE CULINAIRE

La Turquie met à l'honneur son patrimoine

L'ambassadeur de la République de Turquie en poste au Congo, Hilmi Ege Türemen, a organisé, le 21 mai à Brazzaville, une cérémonie de présentation des mets de son pays, dans le cadre de la célébration de la Semaine culinaire.

Les différentes recettes classiques (Le börek, le dolma, l'çiköfte, le yaprak sarma, etc.) ont été concoctées par des élèves de l'école Saint Jean-Paul, qui ont bénéficié de l'expérience du chef Aliriza Yilmaz, cuisinier à l'ambassade.

Le thème de la Semaine de la cuisine turque de cette année, « L'héritage sur une table », met en avant les histoires, les souvenirs, la culture, les traditions et le patrimoine ancrés dans un héritage culinaire commun. Il encourage les gourmets à se rappeler que ce ne sont pas seulement les saveurs uniques qui comptent, mais aussi le patrimoine partagé à table.

Ce thème s'articule autour de trois axes conceptuels : le dialogue, la table, la transformation, la mémoire culinaire

transmise de recette en recette et de génération en génération ; et les archives.

Au cours de la cérémonie de présentation des mets qui s'est déroulée en présence de plusieurs invités de marque, l'ambassadeur de la République de Turquie a exprimé sa joie, et adressé ses félicitations aux élèves. Il a également remercié le directeur promoteur de l'école pour son implication dans la réussite de l'événement.

« La semaine culinaire turque est un événement de haut niveau placé sous le très haut patronage de la présidence de la République de Turquie et, à l'initiative de la Première dame de Turquie, Emine Erdogan, est organisée chaque année à l'échelle mondiale, dans l'optique de mettre en avant la richesse du

patrimoine culinaire turc », a indiqué l'ambassadeur Hilmi Ege Türemen.

Parlant de la Première dame de la République de Turquie, le diplomate a fait savoir qu'elle a écrit un livre « prestigieux » intitulé « La cuisine turque » qui contient, parmi tant d'autres, les plats présentés lors de la cérémonie.

« Nous avons tenu à organiser cet atelier de cuisine, afin de partager le savoir-faire des traditions culinaires turques. Dans la culture turque, la table est le symbole de la création collective, du partage et de la convivialité. Nous espérons, chers élèves, que vous avez pu comprendre et apprécier la culture turque à travers le regard porté sur son art culinaire, notamment la manière de préparer et de servir les plats », a expliqué le



L'ambassadeur délivrant son message / Adiac

diplomate.

« Il sied de noter que les plats turcs sont non seulement d'une bonne saveur mais également très bons pour la santé et ne contiennent pas d'additifs. Toutefois, au-delà des saveurs, nous espérons à travers un tel atelier, tisser des liens entre la culture turque et la culture congolaise, afin de renforcer davantage les liens d'amitié existants entre nos peuples », a-t-il ajouté.

Signalons que chaque année, une région de la Turquie est sélectionnée pour cette événement. Des recettes adaptées à la culture culinaire sont élaborées à base des produits géographiquement marqués et spécifiques à la région.

La Semaine de la cuisine turque est un événement international annuel organisé par le ministère de la Culture et du Tourisme. Célébrée chaque année du 21 au 27 mai, tant en Turquie que dans le monde, sous le patronage de la Première dame, Emine Erdoğan, elle met en valeur les saveurs saines, durables et historiques de la gastronomie turque.

Les festivités consacrées à mettre l'accent sur la découverte de la gastronomie turque se déroulent à la fois en Turquie et à l'étranger. A Brazzaville, la représentation diplomatique organise, le 23 mai, une soirée de dégustation.

Yvette Reine Boro Nzaba

Un dîner de dégustation marque la célébration

Après la cérémonie de présentation des mets de son pays, l'ambassadeur de la République de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen, a organisé, le 23 mai à Brazzaville, un dîner de dégustation pour marquer l'ouverture de la célébration de la Semaine culinaire turque au Congo.

Le dîner de dégustation a réuni les ressortissants turcs vivant au Congo, les élèves de l'École de gastronomie Jean Paul II, les ambassadeurs, les représentants des agences du système des Nations unies, ainsi que plusieurs invités issus des milieux culturels et économiques, sans oublier le ministre de la Réforme de l'État et des Relations avec le Parlement, Luc-Joseph Okio, représentant le gouvernement. Il a été le premier ambassadeur de la République du Congo en Turquie.

Au menu, les différents plats ont été présentés, notamment les feuilles de vignes farcies, la salade du berger, la salade verte, les poivrons farcis à la viande. Les boulettes de boulgour, les farcies à la viande et aux noix, le rôti d'agneau, le riz nature, le riz garni, le riz au lait cuit au four, etc. L'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Türemen, a fait savoir que les repas traditionnels demeurent « un moyen très fort de communication de la culture turque ». Il a révélé que la culture culinaire turque reflète des valeurs de générosité et d'hospitalité.

« Le patrimoine culinaire turc, forgé au carrefour des routes de la soie et enrichi par



Le dîner de dégustation / Adiac

les cultures et traditions anatoliennes, méditerranéennes, de l'Asie centrale et ottomanes, témoigne d'un art de vivre millénaire qui continue à transmettre son histoire unique que nous avons la joie de partager avec vous ce soir », a-t-il déclaré.

« Notre culture culinaire n'est pas une entité monolithique. Il est difficile, dans le cas de la cuisine turque, de discerner un seul élément de base ou une

caractéristique dominante unique. Elle possède un héritage collectif façonné au fil du temps, grâce à des pratiques de production partagées et des expériences de vie communes. La table n'est pas seulement un lieu où les cultures se côtoient ; c'est un espace où elles se transforment et se recréent. La mémoire se transmet à travers les recettes, se partage à table et se revisite au fil des générations », a-t-il ajouté.

Placée sous le haut patronage de la présidence de la République de Turquie, et à l'initiative de la première dame, Emine Erdoğan, l'édition de cette année est organisée autour du thème « Un héritage à la même table ».

« À travers cette thématique, la Turquie met à l'honneur la richesse de son patrimoine culinaire et les valeurs universelles de partage et d'hospitalité. Le thème souligne que la table constitue un espace de

transmission des traditions, des souvenirs et du patrimoine commun des peuples », a expliqué l'ambassadeur.

Les différents événements organisés dans ce cadre permettent, a expliqué le diplomate, de « révéler les riches traditions culinaires façonnées au fil des siècles par les civilisations qui ont prospéré en Anatolie, par la diversité de nos régions et par l'esprit d'hospitalité profondément ancré dans notre culture ».

Souhaitant toujours mettre en valeur l'aspect traditionnel et classique de la cuisine turque, l'ambassadeur a rappelé aux invités la publication par la Première dame de la République de Turquie, Emine Erdoğan, d'un livre intitulé « La cuisine turque », contenant « des recettes qui coexistent en toute harmonie avec les saveurs raffinées de tout un centenaire ».

Rappelons que pour cette semaine culinaire, l'ambassadeur de Turquie a organisé, le 21 mai, un atelier de cuisine avec les élèves de l'École de gastronomie Jean-Paul II. L'activité témoigne la coopération culturelle entre son pays et le Congo.

Y.R.B.Nz.

GESTION ADMINISTRATIVE

L'archivage pour garantir un service public plus performant

L'absence d'une gestion méthodique des archives administratives menace la continuité du service public, la sauvegarde de la mémoire institutionnelle et la garantie des droits. Valencia Iloki Engamba, présidente du Conseil d'administration de l'association Accès droit pour tous, dresse un constat et esquisse des suggestions.

D'emblée, Valencia Iloki Engamba rappelle que « préserver la mémoire de la Nation engendre la mise en place de l'urgence d'une grande campagne d'archivage en République du Congo ». Car, dans toutes les grandes nations, les archives ne sont pas de simples piles de documents rangées dans des bureaux poussiéreux. Elles constituent la mémoire vivante de l'État, la preuve des droits des citoyens et le socle de la continuité administrative.

De ce fait, au Congo, l'heure est venue de faire de l'archivage une priorité nationale, non seulement pour préserver l'histoire institutionnelle du pays, mais aussi pour garantir à chaque citoyen l'accès durable à ses droits fondamentaux.

Le cadre juridique de l'archivage est prévu dans les dispositions de la loi n° 005-91 du 16 mai 1991 relative au versement, à la conservation et à la communication des archives publiques. Cette loi confère à l'État la responsabilité d'assurer leur collecte, leur conservation, leur protection et leur communication au public.

Pourtant, constate-t-elle, plus de trente ans après son adoption, les défis demeurent immenses : pertes de documents, dégradation physique des archives, absence de classement moderne, difficultés d'accès pour les citoyens et faible numérisation des services administratifs. Chaque année, des milliers de Congolais rencontrent des obstacles pour obtenir un acte de naissance, un diplôme, un certificat administratif ou tout autre document essentiel à leur vie sociale et professionnelle. Derrière chaque document introuvable se cache souvent un droit menacé : droit à l'éducation, à l'emploi, à l'identité, à la retraite, ou encore, à la justice.

Conséquences : « Une archive détruite ou inaccessible peut effacer une carrière, compliquer une succession ou empêcher un citoyen d'exister pleinement devant l'administration ».

Face à cette réalité, une grande campagne nationale d'archivage et de dématérialisation des documents administratifs apparaît aujourd'hui comme une nécessité historique. « La modernisation de l'administration congolaise ne peut se limiter à l'informatisation de quelques services. Elle doit s'inscrire dans une véritable politique publique de gestion documentaire intégrée. Les documents relatifs aux activités actuelles comme passées de l'administration doivent être numérisés, classés, sécurisés et rendus accessibles selon des procédures fiables et transparentes », relève la présidente du Conseil d'administration de l'association Accès droit pour tous.

Pour Valencia Iloki Engamba, la dématérialisation représente une révolution administrative majeure. Elle permet de protéger les documents contre les incendies, l'humidité, les pertes ou les destructions accidentelles. Elle réduit les délais de traitement, facilite la délivrance rapide des actes administratifs et améliore la relation entre l'État et les citoyens. Une administration moderne est celle qui est capable de retrouver rapidement l'information juste, au moment opportun. « Mais la dématérialisation ne doit pas devenir un simple transfert mécanique du papier vers l'écran », explique-t-elle.

«Former la jeunesse congolaise autour des métiers des archives et du numérique»

Le défi véritable réside dans la conser-



La campagne de formation à l'archivage menée par Accès droit pour tous./DR

vation durable des archives numériques. En effet, sans stratégie claire, les documents électroniques d'aujourd'hui risquent de devenir illisibles demain, faute de supports adaptés, de systèmes de sauvegarde fiables ou de compétences techniques suffisantes. « C'est ici qu'intervient une autre urgence nationale : former et mobiliser la jeunesse congolaise autour des métiers des archives et du numérique », suggère-t-elle.

Les jeunes doivent être placés au cœur de cette transformation historique. Archivistes numériques, spécialistes de la conservation électronique, techniciens de numérisation, gestionnaires de bases de données documentaires : autant de compétences stratégiques que le Congo doit développer pour garantir la pérennité de sa mémoire administrative.

Dans cette dynamique, la présidente de l'Association Accès droit pour tous lance un appel fort aux pouvoirs pu-

blics, aux collectivités locales et aux administrations centrales afin d'engager une collaboration pour la sauvegarde des archives publiques.

S'appuyant sur un collectif de cent jeunes congolais encadrés par des pairs formés aux techniques de structuration et de traitement des archives intermédiaires, l'Association est pleinement disposée à assister les institutions dans leurs projets d'archivage, de numérisation et de conservation documentaires.

« Cet engagement citoyen démontre que la jeunesse congolaise ne demande qu'à participer à la modernisation de l'État et à la protection des droits de la population. En associant les jeunes aux politiques publiques d'archivage, le pays créerait non seulement des opportunités d'emploi et de formation, mais bâtirait également une culture nationale de la mémoire et de la responsabilité administrative. Cette campagne na-

tionale pourrait ainsi devenir un vaste projet de transmission entre générations. Les documents hérités du passé seraient sauvegardés grâce aux technologies du présent pour servir les citoyens de demain. En s'impliquant dans les archives, le Congo investirait à la fois dans sa souveraineté documentaire, dans la protection des droits civiques et dans la modernisation de son administration publique », suggère-t-elle. Elle confie que le ministère en charge de la Culture, en collaboration avec les institutions publiques, les collectivités locales, les universités et les centres de formation, a aujourd'hui l'opportunité historique de porter cette ambition nationale. Il ne s'agit pas seulement de conserver des papiers administratifs. Il s'agit de préserver l'histoire des familles, la mémoire des institutions, les preuves des droits acquis et l'identité collective de la nation.

Valencia Iloki Engamba rappelle que « L'archive est la conscience écrite d'un peuple. Une nation qui protège ses archives protège sa vérité, son histoire et l'avenir de ses citoyens ».

Elle lance un appel car, estime-t-elle, « le temps est venu pour la République du Congo d'engager une politique audacieuse d'archivage et de dématérialisation, afin que plus aucun citoyen ne perde ses droits faute de documents et que la mémoire institutionnelle du pays demeure accessible aux générations futures ».

Ainsi, estime-t-elle, « Former les jeunes à la gestion documentaire est une solution clé pour la mémoire institutionnelle... Un document égaré est un droit perdu... Jeunes : archivons ! ».

Marie Alfred Ngoma

TOURNOI DE GALA DE HANDBALL

La DGSP et l'Inter trébuchent

La formation de Grain de sel s'est imposée devant celle de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) 18-12, lors de la sixième journée du tournoi de gala organisé par la dynamique le Réveil du handball congolais. L'autre rencontre en seniors dames a vu l'Interclub s'incliner face à Renaissance (26-38).



L'équipe de la DGSP battue/Adiac

La formation d'Interclub s'est inclinée face à BMC/Adiac

En seniors messieurs par contre, Tsongolaise a battu sur le fil Asoc 25-24. BMC a pris le meilleur sur l'Interclub 33-27 puis CFJSO a largement dominé Académie 46-15.

A Pointe-Noire, le cri du cœur des équipes attendant avec impatience le lancement de la compétition a visiblement rencontré une oreille attentive de la dynamique le Réveil du handball

congolais. Cette initiative saluée par les techniciens et les clubs de handball de la ville océane met les athlètes en confiance et suscite l'espoir d'un renouveau pour le handball là-bas.

L'appétit venant en mangeant, après la journée du 17 mai, les équipes ont commencé à retrouver peu à peu les automatismes. Une adaptation expresse pour

les vieilles équipes et lente pour les nouvelles comme Pèlerin en version féminine, battue lors de la deuxième journée par Banco sport 13-30. LAS Cheminots a pris le dessus sur Tié-tié sport 33-26.

Chez les messieurs, Munisport a dominé Inter 30-16 et l'AS Cheminots a pris le dessus sur Pèlerin 29-26.

James Golden Eloué

La société Groupe Yannick recherché :

- APS
- Maître chien
- Comptable
- Secrétaire
- Administrateur
- Conducteur Moto

adresse : 2549 rue Charles FAucault en face de l'hôtel Marina

Tél/ 06 978 08 93

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mouanda-Tsimba Nathiva. Je désire désormais être appelée Beraca-Tati Jemima Gabrielle. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

PONT ROUTE-RAIL BRAZZAVILLE-KINSHASA

Les deux Congo veulent accélérer les chantiers

Les travaux du Pont-route-rail entre Brazzaville et Kinshasa pourraient débuter avant la fin de l'année. En marge des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) dans la capitale de la République du Congo, les autorités des deux Congo ont réaffirmé, le 26 mai, leur volonté d'accélérer la réalisation de cette grande infrastructure.

La ville capitale Brazzaville accueille cette semaine plusieurs délégations africaines à l'occasion des assemblées annuelles de la BAD, parmi lesquelles celle de la République démocratique du Congo (RDC), conduite par Jean-Pierre Bemba, vice-Premier ministre et ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement. Ce dernier a été reçu, le 26 mai au Centre international de conférence de Kintélé, par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso. Ils ont évoqué le projet du pont route-rail devant relier Brazzaville et Kinshasa, les deux capitales les plus proches du monde séparées par le fleuve Congo.

Cette rencontre est intervenue quelques semaines après la signature d'un accord bilatéral fixant le régime fiscal, douanier et les recettes non fiscales liées au projet. Une étape jugée déterminante dans l'avancement du dossier. Présent dans la délégation de



Denis Sassou N'Gusso échangeant avec Jean-Pierre Bemba/DR

la RDC, le ministre d'État en charge des Infrastructures et Travaux publics

de ce pays, John Banza Lunda, a salué l'engagement des présidents Denis Sassou N'Gusso et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo dans la concrétisa-

« Les peuples sont connectés, les peuples vont commercer et l'économie va croître. D'ici à la fin de l'année, les travaux vont commencer »

tion de cette infrastructure sous-régionale. « L'Afrique avance, l'Afrique se prend en charge, l'Afrique se construit grâce à ses meilleurs fils. Aujourd'hui, ce projet, longtemps attendu, est proche de devenir une réalité », a-t-il déclaré.

Selon John Banza Lunda, le futur pont permettra de renforcer les échanges commerciaux et humains entre les deux rives du fleuve Congo, tout en stimulant la croissance économique dans la sous-région. « Les peuples sont connectés, les peuples vont commercer et l'économie va croître. D'ici à la fin de l'année, les travaux vont commencer », a affirmé le ministre.

Considéré comme un projet intégrateur à fort impact économique, le pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, longtemps annoncé, entre désormais dans sa phase d'opérationnalisation avec l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment la BAD.

Fiacre Kombo

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BAD

Six cadres de l'institution décorés dans l'Ordre du Mérite congolais

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, a élevé, à titre exceptionnel, six cadres de la Banque africaine de développement (BAD) au grade de commandeur et de chevalier, à l'ouverture des 61^{es} Assemblées annuelles de cette institution qui se tiennent du 25 au 29 mai, dans la capitale congolaise.

Il s'agit notamment du président du Groupe de la BAD, le Dr Sidi Ould Tah, et de Chioma Onukogu, élevés au grade de commandeur, tandis que quatre autres cadres du Groupe, à savoir Thierry Hot, conseiller exécutif du président du Groupe de la BAD ; André Base, chef de division du protocole de la BAD ; Olivier Beguy, économiste pays du bureau de liaison du Groupe de la BAD et Léandre Bassolé, DG du Groupe de la BAD pour l'Afrique centrale ont, quant à eux, été faits chevaliers dans l'Ordre du Mérite congolais.

Guy Gervais Kitina

